



UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAÏA



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Département des Sciences Economiques



جامعة بجاية
Tasdawit n'Bgayet
Université de Béjaïa

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

En vue de l'obtention du diplôme de

MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Monnaie, Banque et Environnement International

THÈME

**Étude des contraintes relatives au financement
bancaire des PME en Algérie : Cas des PME de la
wilaya de Bejaïa.**

Préparé par :

- *ALIOUA Kahina*
- *LAI B Hassiba*

Dirigé par :

Mr KACI Boualem

Date de soutenance : 21 Juin 2016.

Devant le jury composé de :

Président : M^r MOULOU D. A.

Examineur : M^r REDOUANE. A.

Rapporteur : M^r KACI. B.

*D*edicaces

Je dédie ce travail :

A mes très chers parents, qui m'ont toujours soutenu et encouragé tout au long de mes études, que Dieu les protège.

A toute ma famille et à tous mes amis.

Kahina

Je dédie ce modeste travail :

A mes très chers parents qui m'ont soutenu et orienté durant mes études, A mes chères sœurs : Sara et Cylia, A mes chers frères, A ma binôme et A mes proches amis.

Hassiba

Remerciements

Au seuil de notre travail, il nous est particulièrement agréable d'exprimer ici notre reconnaissance envers tous ceux qui ont rendu possible ce travail.

Nous remercions le Bon DIEU pour le courage, la patience et la santé qui nous ont été utiles tout au long de notre parcours.

Nos vifs remerciements vont à notre promoteur, M^r BOUALEM KACI, enseignant au département des sciences économiques de l'université, pour la patience, l'aide et le temps qu'il nous a consacré, c'est grâce à ses orientations et ses conseils précieux que nous avons pu mener à bien nos recherches, qu'il trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nous tenons à remercier infiniment M^r MOULOUD Abdenour, qui nous a aidé dans notre sujet de mémoire, et de nous avoir fournir des informations précises sur le thème de notre recherche.

Nos remerciements s'adressent aux membres de jury pour l'honneur qu'ils nous font en acceptant d'évaluer ce modeste travail, et de participer à la soutenance.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont accepté de répondre à nos questions d'une façon informelle, par mail ou par entretien.

Merci à tous les amis et collègues pour leur soutien, merci à ceux qui ont pris du temps pour nous conseiller sur la rédaction et la forme de ce mémoire.

Nous n'oublions pas notre entourage qui a bien voulu nous donner un avis critique sur notre travail.

Un grand merci à vous tous.

LISTE DES ABREVIATIONS

ANDI : Agence Nationale de Développement des Investissements
AND-PME : Agence Nationale de Développement de la Petite et Moyenne Entreprise
ANGEM : Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit
ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune
APSI : Agence de Promotion de soutien et de Suivi des Investissements
BADR : Banque d'Agriculture et de Développement Rural
BDL : Banque de Développement Local
BEA : Banque Extérieure d'Algérie
BFR : Besoin en Fonds de Roulement
BNA : Banque Nationale d'Algérie
BTPH : Bâtiment, Travaux Publics et Hydraulique
CAF : Capacité d'Autofinancement
CALPI : Comité d'Assistance, de Localisation et de Promotion des Investissements
CAM : Chambres de l'Artisanat et des Métiers
CCI : Chambres de Commerce et d'Industrie.
CE : Commission Européenne
CGCI-PME : Caisse de Garantie de Crédits d'Investissement Petite et Moyenne Entreprise
CGPME : Confédération Générale Petite et Moyenne Entreprise
CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage
CPA : Crédit Populaire Algérien
DA : Dinar Algérien
DAP : Dotations Aux amortissements et Provisions
EBE : Excédent Brut d'Exploitation
EI : Entreprise Individuelle
EPE : Entreprise Publique Economique
EPIC : Etablissements Publics Industriels et Commerciaux
EURL : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
FGAR : Fonds de Garantie des Crédits aux PME
FMI : Fonds Monétaire International
FRT : Fonds de la Recherche et de la Technologie
JO : Journal Officiel

HH : Hors Hydrocarbures

ISMME : Industries Sidérurgiques, Métalliques, Mécaniques et Electriques

GE : Grande Entreprise

ME : Moyenne entreprise

MOF : Facilités à Options Multiples

Mds : Milliards

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

ONS : Office National des Statistiques

OSCIP : Office pour l'Orientation, le Suivi et la Coordination de l'Investissement Privé

PE : Petite Entreprise

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PMI : Petite et Moyenne Industrie

SARL : Société A Responsabilité Limitée

SCS : Société en Commandité Simple

SNC : Société en Nom Collectif

SPA : Société Par Action

TPE : Très Petite Entreprise

TSDI : Titres Subordonnés à Durée Indéterminée

TSR : Titres Subordonnés Remboursables

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Introduction générale..... | 1 |
| Chapitre I : La PME et son rôle dans l'économie..... | 4 |
| Introduction..... | 4 |
| Section 1 : Généralités sur les PME..... | 5 |
| Section 2 : Le financement des PME..... | 15 |
| Section 3 : Le rôle des PME dans l'économie..... | 21 |
| Conclusion..... | 24 |
| | |
| Chapitre II : La place de la PME en Algérie..... | 25 |
| Introduction..... | 25 |
| Section 1 : Aperçu global sur le secteur de la PME en Algérie..... | 26 |
| Section 2 : Le rôle des PME dans l'économie algérienne..... | 33 |
| Section 3 : Les contraintes liées au développement des PME en Algérie et les solutions Préconisées..... | 35 |
| Conclusion..... | 45 |
| | |
| Chapitre III : Etude empirique sur la problématique de financement bancaire des PME de la wilaya de Bejaïa..... | 46 |
| Introduction..... | 46 |
| Section 1 : Situation des PME de la wilaya de Bejaïa..... | 47 |
| Section 2 : Présentation de la méthodologie de l'enquête..... | 51 |
| Section 3 : Analyse et interprétation des résultats de l'enquête..... | 54 |
| Conclusion..... | 72 |
| Conclusion générale..... | 73 |

INTRODUCTION GENERALE

Grâce à son statut dynamique qui prend en considération les caractéristiques et les changements de l'environnement dans lequel elle évolue, la petite et moyenne entreprise est considérée comme une cellule de richesse, une source de satisfaction aux besoins économiques et sociaux en matière de croissance économique, de développement régional, d'absorption de chômage...etc.

La création des PME ne cesse d'être d'actualité depuis la fin des années 1980, en raison de l'entrée de l'Algérie dans une phase de transition de l'économie administrée vers l'économie de marché, l'engagement résolu du pays libère les énergies entrepreneuriales et donne une importance cruciale au secteur des petites et moyennes entreprises. Ainsi, tous les gouvernements algériens ont compris que le secteur public seul ne peut répondre aux besoins économiques et sociaux grandissant du pays, par conséquent, le recours au secteur privé est une nécessité absolue.

Dans ce contexte de transition, la PME s'est imposée, par sa diversité, sa flexibilité et sa capacité à créer des emplois, comme une entité susceptible de compenser le déficit de la grande entreprise nationale.

Aujourd'hui, les PME sont source de compétitivité. Leurs développements ainsi que la modification de leurs statuts juridiques, permet de répondre aux besoins de différents secteurs. Le débat sur ce sujet est avancé en Algérie notamment après l'amélioration de la sécurité, l'ouverture de l'économie algérienne suite aux accords avec l'union européenne et l'adhésion prévue à l'OMC. Cette situation explique l'accélération des processus de création des PME.

Pour assurer son développement, la PME doit se procurer des ressources. En effet, quelque soit sa taille, la PME ne peut pas se contenter de ses ressources propres pour satisfaire continuellement tous ses besoins de financement. De ce fait, elle ne trouve comme ressources externes que l'endettement bancaire. Cela est d'autant plus valable dans une économie d'endettement, telle que l'économie algérienne.

La banque a toujours occupé (et occupe toujours) une place primordiale dans le financement des entreprises algériennes. L'accès aux crédits bancaires est donc une condition essentielle de développement de secteur de la PME. Cependant, les PME en Algérie sont souvent confrontées à des contraintes de financement qui peuvent conduire à l'échec de leurs projets.

Le processus de leur croissance et développement apparaît donc à son tour problématique et ce, à cause des obstacles le plus souvent rencontrés lors de leur financement.

L'objectif du présent travail est de tenter de rassembler des éléments d'analyse qui nous permettront de connaître la place qu'occupent les PME dans l'économie algérienne, de mesurer leur poids dans le développement économique national, mais essentiellement d'étudier les obstacles qui freinent leur accès aux crédits bancaires.

Donc notre souci est de répondre à la question suivante :

Quelles sont les contraintes liées à l'accès des PME au financement bancaire en Algérie?

Autour de cette question centrale, plusieurs questions subsidiaires peuvent découler à savoir :

- Quelle est la situation du secteur des PME en Algérie ? Et quel rôle joue-t-il dans l'économie algérienne ?
- Quelles sont les solutions mises en place par les pouvoirs publics algériens pour développer ce secteur ?
- Quelle est la nature de la relation entre la PME et la banque ?
- Pourquoi les PME rencontrent des difficultés pour se procurer des financements bancaires ?

Si les débats sur l'accès aux ressources financières pour les PME sont déjà consommés dans les pays industrialisés, ils restent d'actualité en Algérie, qui n'a pas encore achevé sa transition vers une économie de marché. L'accès au crédit bancaire sur le marché algérien est identifié dans de nombreuses études, de conjonctures économiques, comme une des principales contraintes à la survie et à la croissance de cette catégorie d'entreprises.

Pour tenter de répondre à la problématique précédente, deux hypothèses sont établies, et sont prises en considération pour guider notre recherche :

H1 : Les PME algériennes jugent que les taux d'intérêt appliqués par les banques sont élevés et que les garanties exigées sont excessives.

H2 : Les PME algériennes se heurtent dans l'exercice de leurs activités à de multiples contraintes liées notamment aux procédures administratives.

La méthodologie suivie repose sur une approche théorique et pratique. Nous nous sommes basé sur une recherche bibliographique traitant notre sujet de recherche, à savoir, des ouvrages, des articles, des thèses et autres. Quant à notre étude empirique, notre approche sera portée sur une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon d'une soixantaine de PME implantées au niveau de la wilaya de Bejaïa. Cette démarche nous permettra de dégager une synthèse macroéconomique sur la situation de cette entité privée, tout en faisant des rapprochements avec les économies voisines notamment.

Notre démarche a été développée selon trois chapitres : le premier, intitulé la PME et son rôle dans l'économie, portant des généralités sur les PME, leurs besoins et sources de financement ainsi que leur rôle dans l'économie. Le deuxième chapitre, présente la place de la PME en Algérie, en abordant ainsi les contraintes liées au développement des PME algériennes et les solutions proposées par l'Etat pour y faire face, et, enfin, le dernier chapitre, consacré à l'étude empirique sur la problématique de financement bancaire des PME en Algérie, en l'occurrence la wilaya de Bejaïa.

CHAPITRE I : LA PME ET SON ROLE DANS L'ECONOMIE

INTRODUCTION

La Petite et Moyenne Entreprise (PME) fait l'objet actuellement d'une étude particulière dans la mesure où elle participe au développement économique et social du pays, c'est l'outil le plus efficace pour mobiliser la volonté et les capacités créatrices humaines.

La PME a été identifiée également comme l'un des leviers essentiels au développement en ce sens que les effets d'entraînement sur le reste de l'économie en termes de création d'emplois, de diversification de la production et d'utilisation des ressources productives sont réels. Cependant, ces PME qui jouent un rôle très important dans l'économie sont souvent confrontées aussi à plusieurs obstacles d'ordre économique, social et financier.

Ce chapitre est consacré à l'étude de la notion de PME et à son rôle dans l'économie. Le chapitre est structuré en trois sections, la première section porte sur des généralités sur les PME, la deuxième aborde les besoins et les sources de financement des PME et, enfin, la troisième section, elle porte sur le rôle des PME dans l'économie.

SECTION 1 : GENERALITES SUR LES PME

La Petite et Moyenne Entreprise occupe aujourd'hui la pointe de l'actualité. Elle fait l'objet de sollicitudes intéressées de la part des autorités publiques. Les études scientifiques relatives à ce type d'entreprises se sont multipliées. Nous présentons dans cette section la définition de la PME et ses critères, ses types et ses caractéristiques générales.

1.1 DEFINITION DE LA PME

1.1.1 Définition de la PME en Algérie

En Algérie, la PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services employant une (1) à (250) personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan n'excède pas 500 millions de Dinars, et qui respecte les critères d'indépendance¹.

La moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan annuel est compris entre 100 et 500 millions de Dinars².

La petite entreprise est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de Dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 100 millions de Dinars³.

La Très Petite Entreprise (TPE), ou micro-entreprise est une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 20 millions de Dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions de Dinars⁴.

Tableau N°01 : La classification des PME en Algérie

| Catégorie | Effectif | Chiffre d'affaire | Total du bilan |
|--------------------|----------|---|---------------------------------------|
| Moyenne entreprise | 50 à 250 | 200 millions de Dinars à 2 milliard de Dinars | 100 millions à 500 millions de Dinars |
| Petite entreprise | 10 à 49 | <200 millions de Dinars | <100 millions de Dinars |
| Micro entreprise | 1 à 9 | <20 millions de Dinars | <10 millions de Dinars |

Source : Synthétisé à partir de la loi n° 01-18 portant la loi d'orientation sur la promotion de la PME.

¹ La loi n° 01_18 du 12 décembre 2001, art 4 (JO DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 77) du 15/12/2001.

² Idem, art 5.

³ Idem, art 6.

⁴ Idem, art 7.

1.1.2 Définition de l'Union Européenne

La Commission Européenne a adopté une nouvelle recommandation **2003/361/CE** concernant la définition des petites et moyennes entreprises, qui a remplacé celle de 1996, afin de prendre en compte les développements économiques survenus depuis 1996, et les enseignements tirés de sa pratique. La nouvelle définition précise ainsi la qualification de la petite et moyenne entreprise et la notion de micro entreprise.

Selon la Commission Européenne, sont considérées comme PME « Les entreprise qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 50 millions d'Euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'Euros ».

Tableau N°02 : La classification européenne de la PME

| Catégorie | Effectif | Chiffre d'affaires | Total du bilan |
|--------------------|----------|-----------------------|-----------------------|
| Moyenne entreprise | < 250 | < 50 millions d'euros | < 43 millions d'euros |
| Petite entreprise | < 50 | < 10 millions d'euros | < 10 millions d'euros |
| Micro entreprise | < 10 | < 2 millions d'euros | < 2 millions d'euros |

Source : Synthétisé à partir de la recommandation 2003/361/CE de la Commission Européenne du 6 mai 2003.

1.2 CRITERES DE DEFINITION DES PME

Deux critères sont généralement utilisés pour distinguer une PME d'une autre.

1.2.1 Les critères quantitatifs

Cette approche se base sur un ensemble mesurable et quantifiable de critères à savoir :

A. Le nombre d'employés

La PME est un ensemble assez hétérogène dans lequel on discerne quatre catégories⁵ :

- Les micro-entreprises n'emploient aucun salarié.
- Les très petites entreprises comprennent de 1 à 9.
- Les petites entreprises emploient de 10 à 49 salariés.
- Les moyennes entreprises comptent de 50 à 250.

⁵ Gilles BRESSY et Christian KONKUYT (2004), « Economie d'entreprise », 7^{ème} édition, DALLLOZ, Paris, P14.

B. Le chiffre d'affaire

Le chiffre d'affaire peut paraître le seul critère financier essentiel reflétant l'importance et le poids de l'entreprise.

C. Le total de bilan

Cette notion financière reflète la valeur d'une PME. Il dégage certaines faiblesses, car la structure générale du bilan peut ne pas être vérifiée par l'entreprise qui tient une comptabilité.

D. Le capital investi

Il peut être considéré comme critère le plus pertinent et fiable reflétant le poids d'une entreprise. Ce critère varie selon les PME.

E. Les actifs immobilisés nets

Ce critère englobe :

- Les immobilisations corporelles ;
- Les immobilisations incorporelles ;
- Les immobilisations financières.

1.2.2 Les critères qualitatifs

La deuxième famille des critères qui servent à différencier les PME des entreprises de grande taille a un caractère descriptif de l'entreprise et de son environnement social et économique⁶.

A. L'âge et la taille

- ✓ Plus une organisation est âgée, plus son comportement est formalisé.
- ✓ La structure de l'organisation reflète l'âge de la fondation de son activité.
- ✓ Plus une organisation est de grande taille, plus sa structure est élaborée : plus les tâches y sont spécialisées, plus ses unités sont différenciées, et plus sa composante administrative est développée.
- ✓ Plus l'organisation est grande, plus elle est formalisée.

⁶ SELHAMI. S et al, « A la découverte de la PME en Algérie », colloque national, Mai 2013, Université d'El Oued, P 2-3.

B. Le système technique

✓ Plus le système technique est régulé, plus le travail opérationnel est formalisé et plus le centre opérationnel est bureaucratique.

✓ Plus le système technique est sophistiqué, plus la structure administrative est élaborée de façon précise, plus les fonctionnels logistiques sont nombreux et qualifiés, plus s'opère à leur bénéfice une décentralisation sélective et plus l'organisation utilise de mécanismes de liaison pour coordonner leur travail.

✓ L'automatisation du centre opérationnel transforme la structure administrative de bureaucratie en structure organique.

C. L'environnement

✓ Plus l'environnement est dynamique et plus la structure est organique.

✓ Plus l'environnement est complexe et plus la structure est décentralisée.

✓ Plus l'organisation a des marchés diversifiés, plus elle a tendance à se scinder en unités organisées sur la base de ses marchés (dans la mesure où les économies d'échelle le permettent).

✓ Une hostilité extrême de son environnement amène toute organisation à centraliser sa structure de façon temporaire.

✓ S'il existe des disparités dans l'environnement, l'organisation est conduite à créer des constellations de travaux différenciées et à décentraliser de façon sélective vers ces constellations.

D. Le pouvoir

✓ Plus le contrôle externe qui s'exerce sur l'organisation est puissant, plus la structure de l'organisation est centralisée et formalisée.

✓ Le besoin de pouvoir des membres de l'organisation conduit les organisations à avoir des structures excessivement centralisées.

✓ Il existe en matière de structure (et de culture) un mode qui pousse les organisations à se mettre au goût du jour, même si ce n'est pas approprié pour l'organisation.

1.3 TYPOLOGIE ET CARACTERISTIQUES DES PME

1.3.1 Typologie des PME

1.3.1.1- La classification suivant la nature des produits

Ce mode de classification répartit les PME dans les domaines d'activités en trois catégories : les PME de production des biens de consommation, les PME de production des biens intermédiaires, et les PME de production des biens d'équipement⁷.

A. Les PME de production des biens de consommation

Dans cette catégorie des PME, nous retrouvons les PME produisant les produits alimentaires, vestimentaires, textiles, les produits de bois, de liège, de cuire, les tabacs et certains produits chimiques.

La production de ces biens recouvre les activités industrielles ci-après :

- Industries alimentaires ;
- Industries de transformation agricoles ;
- Industries de textiles et cuir ;
- Industries de papiers et livre.

B. Les PME de production des biens intermédiaires

Cette seconde catégorie englobe toutes les entreprises de petite et moyenne dimension produisant des biens tels que : matériels et outils agricoles, composants électriques, pièces détachées, sous-ensembles de machines...

La production de ces biens concerne en général :

- Les entreprises de transformation des métaux ;
- Les entreprises mécaniques et électriques ;
- Les entreprises de chimie et de la plastique ;
- Les entreprises des métaux de construction ;
- Les mines et les carrières.

C. Les PME de production des biens d'équipement

En général ce sont des PME qui produisent des équipements simples qui dans le cas des pays en voie de développement, consistent en un processus qui, partant de réparations, conduit à la constitution d'ensembles à partir des pièces importées puis à l'exécution sur place

⁷ Ammar SELMANI (1985), « Petite et Moyenne Industrie et développement économique », Ed ENL, Alger, p43-44.

de pièces et sous-ensembles. La gamme des biens d'équipements offerte par ces entreprises est moins entendue que les précédentes.

1.3.1.2- La classification selon l'orientation de l'entreprise

Dans cette optique, le secteur des PME comprend deux grandes catégories distinctes : les PME spécialisées dans les métiers artisanaux et traditionnels et les petites et moyennes entreprises orientées vers la production moderne⁸.

A. Les PME orientées vers les métiers artisanaux et traditionnels

Ces PME produisent généralement, des biens de consommation qui ont un caractère traditionnel : soit d'huile végétale, papier, porcelaines..etc, soit tous les objets de consommation liés à la vie quotidienne. Toutefois il est à noter que les équipements de ces PME sont généralement anciens.

B. Les PME orientées vers la production moderne

La deuxième catégorie de PME est celle dont les activités sont liées à l'industrie moderne, elle se subdivise en deux groupes distincts : les PME dites sous-traitantes et les PME auxiliaires : pour les premières, leurs activités sont orientées vers les besoins de la grande entreprise (GE), et donc une certaine division du travail entre elles (entre les PME et la GE). Les secondes correspondent soit à une situation de concurrence, soit à une situation de complémentarité avec la grande entreprise.

1.3.1.3- La classification selon le domaine d'activité

Cette classification se fait au niveau macro-économique où s'opère une distinction entre le secteur d'activité, la branche d'activité et la filière de production.

A. Classification sectorielle : le secteur d'activité est un ensemble d'entreprises exerçant une même activité principale. Nous distinguons trois secteurs d'activités :

- **Le secteur primaire :** ce secteur regroupe toutes les entreprises dont l'activité principale est en rapport avec la nature, c'est-à-dire qui travaillent dans les domaines de l'extraction ou l'exploitation forestière.
- **Le secteur secondaire :** comprend les entreprises de transformation. Autrement dit, l'ensemble d'entreprises dont l'activité principale consiste à produire des biens économiques : industries, bâtiments...

⁸ Ammar SELMANI, Op Cit, p45.

- **Le secteur tertiaire** : retrouve les activités de service et à son tour il comprend toutes les entreprises dont la fonction principale consiste à fournir des services à des particuliers, banques, assurances, transport...

B. Classification par branche d'activité

La branche est un ensemble d'entreprises ou d'éléments d'entreprises produisant le même type de biens. Ce classement est très important, car il permet d'observer les mêmes problèmes pour les entreprises appartenant à la même branche étant donné que celles-ci utilisent les mêmes technologies, les matières premières et par conséquent sont confrontées à un même marché principal.

C. Classification par filière d'activité

Le concept de filière de production est une notion de l'économie industrielle désignant l'ensemble des activités complémentaires pour des raisons techniques et commerciales et qui participent aux différentes étapes du processus de la production d'une même catégorie de biens ou services. Autrement dit, c'est le prolongement logique de la branche puisque elle a pour finalité de mettre en évidence le cheminement d'un produit de la matière première au produit final.

Ce découpage met l'accent sur les interdépendances entre branches. Par exemple, la filière automobile regroupe les constructeurs, les équipements, les fournisseurs et les sous-traitants.

1.3.1.4-La classification selon la forme juridique

A. Les entreprises du secteur privé

- **Entreprise Individuelle (EI)**

Sa création est simple, mais des risques importants sont présentés par cette dernière dans la mesure où il n'y a pas séparation entre les biens de l'entreprise et ceux du propriétaire. C'est une entreprise qui est caractérisée par l'indépendance et sa responsabilité est totalement engagée et illimitée.

- **Société A Responsabilité Limitée (SARL) et L'Entreprise Unipersonnelle A Responsabilité Limité (EURL)**

Le code de commerce algérien qui a introduit par le décret législatif n°93-08 du 25 avril 1993 a défini la Société A Responsabilité Limitée comme l'entreprise « instituée par une ou plusieurs personnes qui ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports ».

Lorsque la Société A Responsabilité Limitée instituée conformément à l'alinéa précédent ne comporte qu'une seule personne en tant « qu'associée unique », celle-ci est dénommée « Entreprise Unipersonnelle A Responsabilité Limitée ».

- **Société en Nom Collectif (SNC)**

La SNC est une société de personnes fondée sur la responsabilité de chaque associé⁹. Les associés sont responsables solidairement des dettes de la société, ils apportent un capital divisé en parts sociales.

- **Société en Commandité Simple (SCS)**

D'après le décret législatif 93-08 du 25-04-1993, la SCS est une société de personnes détentrices de capitaux mais n'ayant pas la qualité de commerçant avec d'autres qui ont la qualité de commerçant mais n'ayant pas les fonds nécessaires pour leurs besoins d'exploitation.

Il s'agit d'une société dans laquelle les associés sont généralement peu nombreux et se connaissent entre eux. Ils cherchent le profit, mais ne veulent pas engager leur patrimoine personnel. Les associés commandités ont le statut des associés en nom collectif. Les associés commanditaires répondent des dettes sociales seulement à concurrence du montant de leur apport. Celui-ci ne peut-être un apport en industrie¹⁰.

- **Société Par Action (SPA)**

C'est une société où les titres sont librement négociables, et leur responsabilité entre les actionnaires est limitée aux apports.

B. Les entreprises du secteur public

L'intervention des pouvoirs publics se fait au travers du contrôle qu'ils exercent sur les différentes sortes d'entreprises du secteur public, et notamment grâce à la définition de leur statut. On distingue¹¹ :

a) Les entreprises publiques

L'Etat détient l'intégralité du capital. Elles ont un degré d'autonomie plus ou moins important lié au degré de concurrence de leur marché. On distingue :

⁹ G. BRESSY et C. KONKUYT, Op Cit, p16.

¹⁰ Code de commerce algérien, article 163, 2007, P140.

¹¹ G. BRESSY et C. KONKUYT, Op Cit, p20-21.

- **Les entreprises nationalisées** : sont des firmes où l'intervention des pouvoirs publics se fait par un contrôle à posteriori des grands choix stratégiques et par la nomination des directeurs.
- **Les établissements publics industriels et commerciaux (EPIC)** : ont une situation particulière. Ils disposent d'une certaine autonomie mais comme ils évoluent souvent en situation de monopole, ils doivent obéir à certaines règles du secteur public.
- **Les exploitants publics** : disposent d'une autonomie financière et d'une liberté de gestion dans le cadre d'un cahier des charges.
- **Les régies directes** : qu'elles soient d'Etat ou municipales sont soumises aux règles de la comptabilité publique et dépendent intégralement des collectivités publiques.

b) Les entreprises semi-publiques

Ce sont des firmes contrôlées par les pouvoirs publics mais où des personnes privées participent au financement ou à la gestion. Le contrôle ne s'exerce que sur les grandes options telles que le choix des investissements, le niveau des prix ou la politique de l'emploi. On distingue :

- **Les sociétés d'économie mixtes** : ce sont des sociétés anonymes qui regroupent des coûts publics et privés.
- **Les concessions** : ce sont des entreprises privées auxquelles une collectivité publique a confié l'exploitation d'un service public dans certaines conditions.

1.3.2 Les caractéristiques des PME

Les PME ont des caractéristiques spécifiques¹² :

1.3.2.1-Un rôle économique important

✓ Leur poids économique

Les PME contribuent considérablement à la croissance économique. Dans certains pays tels que la France, la PME emploie 66% des effectifs salariés et ont créé 60,4% de la valeur ajoutée en 2002.

Beaucoup de PME exercent une activité tertiaire qui nécessite moins de capitaux qu'une activité industrielle, en règle générale.

¹² G. BRESSY et C. KONKUYT, Op Cit, p24-25

✓ **Leurs performances économiques**

Dans l'industrie, les PME, moins capitalistes que les grandes entreprises sont désavantagées par rapport à celles-ci en ce qui concerne le taux de marge (excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée) et la productivité apparente du travail (valeur produite par heure ou par personne). De même, leur marge d'autofinancement est plus faible et leur taux d'endettement est plus élevé que dans les grandes entreprises industrielles. Ces différences disparaissent ou s'estompent dans les activités de services.

✓ **Leur vitalité et leur fragilité**

Le nombre d'entreprises de l'industrie, du commerce et des services non financiers a peu varié alors que chaque année, plus du dixième des entreprises est renouvelé par le jeu des créations et cessations, notamment les petites entreprises.

1.3.2.2-Les spécificités du management des PME

✓ **Un mode de gouvernement aux logiques multiples**

Les PME ne sont généralement pas de grandes entreprises en puissance (le choix de ne pas grandir est assez fréquent) et elles ne correspondent pas non plus à des miniatures de la grande entreprise. De plus, la petite taille ne signifie pas forcément qu'il existe une simplicité dans le management. En fait, la rationalité économique se trouve combinée à d'autres impératifs, notamment familiaux, ce qui complique la gestion.

✓ **Une représentation professionnelle particulière**

Les PME participent localement et régionalement aux chambres de commerce et d'industrie (CCI) et aux chambres d'artisanat et des métiers (CAM). Au niveau de chaque secteur d'activité, elles sont organisées en fédérations ou en syndicats professionnels, rassemblés au niveau national dans la CGPME (Confédération Générale Petites et Moyennes Entreprises).

SECTION 2 : LE FINANCEMENT DES PME

Le financement des Petites et Moyennes Entreprises a toujours été le centre des préoccupations pour les différents responsables d'entreprises et autorités politiques. Il est d'ailleurs habituel qu'il fasse l'objet d'un volet spécifique dans les politiques économiques des pays développés, comme des pays en développement. Dans cette section, nous allons identifier les besoins et sources de financement des PME.

2.1 IDENTIFICATION DES BESOINS DE FINANCEMENT DES PME

Les besoins de financement de l'entreprise se manifestent en matière de besoins liés au cycle d'exploitation de l'entreprise, notamment le financement des stocks et le besoin de fonds de roulement. Aussi, elle exprime des besoins en matière de financement de projets d'investissement (extension, renouvellement des équipements, investissement de création).

2.1.1 Les besoins liés au cycle d'investissement

2.1.1.1-La notion d'investissement

L'investissement consiste fondamentalement à engager du capital dans le processus de production. Il est défini comme étant « l'engagement d'un capital dans une opération dans laquelle on attend des gains futurs, étalés dans le temps »¹³.

Par nature, l'investissement constitue un pari qui revient à échanger une satisfaction immédiate et certaine contre un espoir de gain¹⁴.

Autrement dit, L'investissement est l'emploi de capitaux visant à accroître la production d'une entreprise ou à améliorer son rendement, il s'évalue par la confrontation des dépenses certaines et des recettes aléatoires.

L'investissement est défini également comme l'acte par lequel une entreprise dépense de l'argent pour en gagner plus.

2.1.1.2- La notion de cycle d'investissement

Le cycle d'investissement est un cycle généralement long car, les opérations se déroulent sur un certain nombre d'années, et qui accompagne le développement de l'entreprise et conditionne sa pérennité et son efficacité.

¹³ J.BARRREAU et J.DELAHAYE (2000), « Gestion financière », 9^{ème} Ed DUNOD, Paris, p319.

¹⁴ Bertrand BLANCHETON (2009), « Maxi fiches de sciences économiques », Ed DUNOD, paris, p12.

« Le cycle d'un investissement, qui s'identifie à sa durée de vie, se termine lorsque l'actif ne contribue plus à sécréter de flux de liquidités, soit parce qu'il est cédé, soit parce qu'il est déclassé »¹⁵.

2.1.1.3-Les besoins de financement relatifs au cycle d'investissement

Lors de la création de l'entreprise, et puis au cours de son développement, le rythme des investissements dépendra des stratégies choisies.

Le maintien de la capacité de production dans le cadre de stratégies de focalisation ou de spécialisation, sans accroissement de l'activité, ne nécessitera souvent que des investissements de remplacement lorsque les équipements arrivent en fin de vie ou sont devenus insuffisamment performants. Alors que les stratégies de diversification, de domination par les coûts ou de croissance interne se traduiront par un rythme d'investissements de modernisation ou de capacité destinée à accroître la capacité de production plus soutenue. Enfin, les stratégies de croissance externe ou internationalisation exigent souvent des investissements financiers (prises de participations, filiale commune, acquisitions..) ponctuels mais importants.

En effet, aucune stratégie ne peut être mise en œuvre sans avoir préalablement estimé les besoins de financement liés aux investissements nécessaires.

2.1.2 Les besoins liés au cycle d'exploitation

2.1.2.1-La notion du cycle d'exploitation

Le cycle d'exploitation est constitué de l'ensemble des opérations réalisées depuis l'achat des matières premières jusqu'à l'élaboration et la commercialisation par l'entreprise des produits finis. La notion de cycle d'exploitation correspond à l'intervalle de temps qui s'écoule entre l'entrée des matières ou des biens dans l'entreprise et la vente des produits ou des services sur le marché. Généralement, le cycle d'exploitation est un cycle court, régulier et continu.

2.1.2.2-Les besoins de financement relatifs au cycle d'exploitation

Nous pouvons résumer les besoins liés à l'exploitation comme suit :

- **Les stocks** : pour assurer son fonctionnement normal, toute entreprise doit avoir un stock pour faire face, soit à la demande de la clientèle (stocks de produit finis), soit pour des fins de production (matières premières), or, la détention des stocks implique

¹⁵ Gérard CHARREAUX (2000), « Finance d'entreprise », 2^{ème} Edition EMS, p 28.

un coût pour l'entreprise, ce qui rend ainsi nécessaire une gestion efficace et rationnelle de ces stocks afin de limiter les coûts et donc minimiser les besoins de financement.

- **Les besoins de trésorerie :** l'entreprise doit faire face à des dépenses importantes telles que : les salaires, les entretiens de matériels, les impôts et taxes, les frais divers de gestion....etc.

Le paiement de ces charges peut troubler le fonctionnement normal de l'activité de l'entreprise, notamment, il s'agit d'une PME.

2.1.2.3-La notion de besoin en fonds de roulement

Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) se définit comme « le solde des emplois circulant hors trésorerie active (stocks, clients, autres créanciers...) sur les dettes courantes hors trésorerie passive»¹⁶. Ce solde peut être un solde débiteur ou créditeur.

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation est composé des comptes suivants : les stocks (matières premières, produits et travaux en cours, produits en cours, produits finis), et les créances d'exploitation (encours clients, avances et acomptes versés sur commandes à des fournisseurs, autres créances d'exploitation, charges constatées d'avance, effets escomptés non échus), et aussi les dettes d'exploitation (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales, avances sur commande reçues de clients, produits constatés d'avance et autres dettes d'exploitation).

Enfin, pour que l'entreprise arrive à produire et vendre, il est nécessaire d'utiliser les ressources financières, donc ne peut survivre que si elle réussit à mobiliser les ressources nécessaires au maintien de son cycle d'exploitation et au financement de ses investissements.

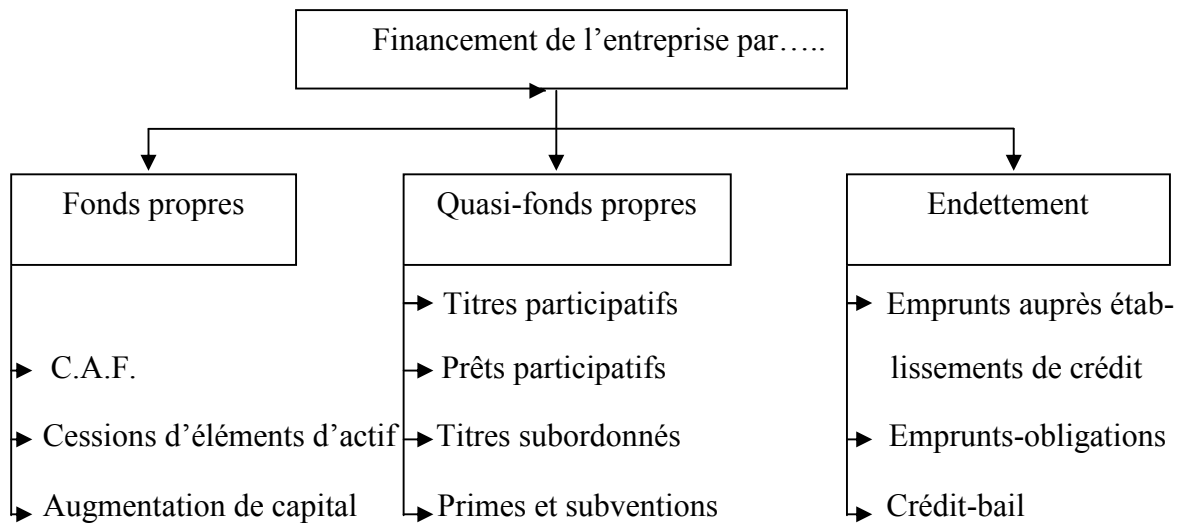
2.2 LES SOURCES DE FINANCEMENT DES PME

Pour financer son activité, l'entreprise peut faire appel à différentes sources de financement. Un des aspects déterminants de la stratégie financière est le choix des financements les mieux appropriés. Mais pour effectuer correctement ce choix, il est indispensable de connaître, au préalable, l'ensemble des sources possibles¹⁷. Le schéma suivant représente les différentes sources de financement.

¹⁶ Ric MANCHON (2001), « Analyse bancaire de l'entreprise », 5^{ème} édition, ECONOMICA, Paris, p135.

¹⁷ J. BARREAU, Op Cit, p351-363.

Figure N°01 : Les sources de financement des PME



Source : Jean BARREAU (1995), « Gestion financière », DUNOD, Paris, P 351.

2.2.1 Le financement par fonds propres

A. L'autofinancement

On appelle autofinancement l'opération qui consiste pour une entreprise à financer ses investissements sans faire appel à des capitaux extérieurs. Elle se finance donc avec ses propres capitaux¹⁸.

La Capacité d'Autofinancement (CAF) représente l'ensemble des ressources générées par l'entreprise au cours de l'exercice, du fait de ses opérations courantes.

Deux modes de calculs :

$CAF = \text{Résultat net} + \text{DAP} + \text{Valeurs comptables des éléments d'actifs} - \text{Reprises} - \text{Produits des cessions} - \text{Quotepart subvention virée au résultat.}$

$CAF = \text{EBE} + \text{Autres produits donnant lieu à encaissement (sauf produits des cessions)} - \text{Autres charges donnant lieu à décaissement.}$

L'autofinancement assure l'indépendance financière de l'entreprise (dans la mesure où elle n'a pas à solliciter des ressources externes). Il accroît également la capacité d'endettement de l'entreprise. En effet, l'autofinancement se traduit par l'augmentation des capitaux propres.

¹⁸ Bernet L-ROLLAND (2008), « Principes de techniques bancaires », 25^{ème} édition, DUNOD, Paris, p336.

B. Les cessions d'éléments de l'actif immobilisé

Les cessions d'éléments de l'actif immobilisé peuvent résulter :

- ✓ Du renouvellement normal des immobilisations qui s'accompagne, chaque fois que cela est possible, de la vente des biens renouvelés ;
- ✓ De la nécessité d'utiliser ce procédé pour obtenir des capitaux. L'entreprise est alors amenée à céder, sous la contrainte, certaines immobilisations (terrains, immeubles...) qui ne sont pas nécessaires à son activité ;
- ✓ De la mise en œuvre d'une stratégie de recentrage : l'entreprise cède des usines, des participations, voire des filiales dès lors qu'elles sont marginales par rapport aux métiers dominants qu'elle exerce. Dans ce cas, les sommes en jeu sont souvent considérables.

C. L'augmentation du capital

Il existe plusieurs modalités d'augmentation du capital : conversion de dettes, incorporation de réserves, apports en nature, apport en numéraire. La modalité qui nous intéresse ici est l'augmentation de capital en numéraire car, c'est la seule qui procure à l'entreprise de nouvelles sources financières.

2.2.2 Financement par quasi-fonds propres

Il existe des sources de financement hybrides, dont la nature se situe entre les fonds propres et les dettes.

A. Les titres participatifs

Ce sont des titres de créances dont l'émission est réservée aux sociétés du secteur public et aux sociétés coopératives. Ces titres ne sont remboursables qu'en cas de liquidation de la société ou l'expiration d'un délai qui ne peut être inférieur à 7 ans. Créances de dernier rang, ils ne sont remboursés qu'après règlement de toutes les autres créances (y compris les prêts participatifs).

La rémunération des titres participatifs comporte une partie fixe et une partie variable, indexée sur le niveau d'activité ou le résultat de la société.

B. Les prêts participatifs

Les prêts participatifs sont accordés par les établissements de crédit au profit des entreprises (essentiellement les PME) qui souhaitent améliorer leur structure financière et

augmenter leur capacité d'endettement. En effet, les prêts participatifs sont des créances de dernier rang, assimilés à des capitaux propres.

Les prêts participatifs peuvent être assortis d'une clause de participation aux résultats (d'où leur nom).

C. Les titres subordonnés

Les titres subordonnés sont des sortes d'obligations dont le remboursement ne peut-être effectué qu'après désinvestissement de tous les autres créanciers (à l'exception des titulaires de prêts ou titres participatifs).

Il existe des titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) qui s'apparentent à des titres de rente (puisque aucun remboursement n'est prévu) et des titres subordonnés remboursables (TSR) qui se rapprochent plus des obligations.

Les titres subordonnés sont assimilables à des fonds propres ; ils ne peuvent être émis que par les sociétés de capitaux.

D. Primes et subventions

Certaines primes, ainsi que tout ou partie ou certaines subventions peuvent être assimilées à des fonds propres dans la mesure où elles restent définitivement acquises à l'entreprise.

2.2.3 Le financement par endettement

Le financement par endettement constitue le complément indispensable du financement par capitaux propres. Ses formes peuvent être fort diverses ; par souci de simplification, nous les classerons en trois grandes catégories : les emprunts « classiques » auprès des établissements de crédit, les emprunts auprès du public (emprunts-obligations) et le recours au crédit bail.

A. Les emprunts auprès des établissements de crédits

Actuellement, la plupart des banques proposent aux entreprises une gamme très large de concours :

- a. Le prêt :** est un capital mis à la disposition de l'entreprise, laquelle s'engage à le rembourser dans des conditions prédéterminées.
- b. La ligne de crédit :** est un plafond de crédit que l'entreprise peut utiliser selon ses besoins, en totalité ou en partie. Il s'agit d'un crédit « revolving », c'est-à-dire qu'il se reconstitue au fur et à mesure des remboursements.

- c. **La MOF** : la Multi-Option Facility qui, en français peut se traduire par « Facilités à options Multiples » est une ligne de crédit « confirmée » assortie d'options de financement.

B. Les emprunts-obligations

L'emprunt-obligation est un emprunt de montant élevé, divisé en fractions égales appelées obligations, proposées au public par l'intermédiaire du système bancaire.

C. Le crédit bail (leasing)

Le contrat de crédit-bail est un contrat de location, portant sur un bien meuble ou immeuble assorti d'une option d'achat à un prix fixé d'avance.

SECTION 3 : LE ROLE DES PME DANS L'ECONOMIE

Aujourd'hui, les gouvernements à travers le monde reconnaissent l'importance des PME et leurs contributions à la croissance économique, l'emploi et le développement local.

Les interventions des instances publiques nationales ou régionales en faveur des PME reposent sur la contribution de celles-ci à l'intérêt général. Le développement de l'emploi, de l'innovation et des technologies nouvelles sont les éléments déterminants de ce rôle.

3.1 LA PME, FACTEUR DE CREATION D'EMPLOI

Un groupe d'avis souligne le rôle positif des PME dans l'emploi, la production, l'investissement, l'exportation et l'innovation. En matière de création d'emploi, il est essentiel de rappeler que les PME disposent d'un atout important. Les possibilités d'emplois créés par ces entreprises utilisent relativement moins de capital que celles engendrées par les grandes entreprises. Les PME peuvent également contribuer à une distribution plus équitable du revenu.

Globalement, les observations provenant de nombreuses économies mettent en évidence le rôle des PME dans la création d'emploi, mais la situation varie selon la taille et le type de PME ainsi que selon les économies.

L'idée que les PME constituent le principal vivier d'emploi est désormais bien implantée dans le paysage. Cette relation, essentiellement favorable aux Très Petites Entreprises (TPE), repose sur l'observation d'une relation inverse entre taille et taux de croissance globalement vérifié en dépit de quelques altérations temporaires.

3.2 LA PME, FACTEUR DE CROISSANCE ECONOMIQUE

Un nombre croissant de PME exportent et s'implantent à l'étranger, notamment dans l'Union Européenne (recherche de débouchés) et en Afrique (baisse des coûts de main d'œuvre)¹⁹.

Le secteur des PME est d'une grande variété et joue un rôle important dans l'économie. L'éventail est large, de la modernité de l'activité à la grande simplicité des activités traditionnelles des établissements servant surtout le marché intérieur aux exportateurs, en effet la PME est un enjeu macroéconomique majeur créateur d'emploi et de richesse.

3.3 LA PME, MOTEUR DE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET BASE D'EQUILIBRE

Un développement économique équilibré pour une nation n'est atteint que lorsque chaque citoyen peut disposer des moyens de faire carrière dans sa région ou dans sa localité sans être dans l'obligation de s'expatrier vers quelques grands centres urbains.

Cet objectif qui est celui de toute politique d'aménagement du territoire ne peut être atteint qu'avec le concours actif des PME dont l'intégration à un tissu économique préexistant est plus facile que celle de la grande entreprise.

Les PME font un effort de recherche et de développement dont elles investissent soit directement, soit en ayant recours à d'autres entreprises, à des laboratoires publics ou encore du laboratoire du groupe industriel auquel elles appartiennent. Elles peuvent avoir recours par ailleurs aux centres serveurs de résultats scientifiques et technologiques ou au Fonds de la Recherche et de la Technologie (FRT)²⁰.

3.4 LA PME, FACTEUR DE PROMOTION SOCIALE

Pour s'inscrire efficacement dans le processus de développement, les entreprises doivent aujourd'hui, prendre en compte d'autres objectifs, dans leurs stratégies, en plus de l'efficacité économique.

En effet, si auparavant, le rôle de l'entreprise était limité à la simple production des biens et services pour réaliser un profit et, par conséquent, participer à la croissance économique nationale, le nouveau concept de développement durable met à sa charge des nouvelles responsabilités vis-à-vis de son environnement notamment social et écologique.

¹⁹ G. BRESSY et C. KONKUYT, Op Cit, P28.

²⁰ Idem, P29.

Dans une économie en voie de développement comme celle de l'Algérie, la PME occupe certainement une place de grande importance en vue de sa participation efficace à la promotion de la dimension sociale.

3.5 LA PME, FACTEUR DE SOUPLESSE ET DE RENOUVELLEMENT INDUSTRIEL

La souplesse d'une économie est jugée à sa capacité de faire face aux déséquilibres (conjoncturels ou structurels) induits par l'évolution économique. Les déséquilibres sont d'autant plus intensément ressentis qu'ils affectent des branches concentrées et lourdes et des entreprises de grande taille. Ces dernières se caractérisent par une certaine rigidité de structure à l'adaptation rapide au changement.

Le tissu des PME par contre ressent et réagit à un déséquilibre économique de manière inégale et différente selon les situations respectives des entreprises, ainsi ce tissu joue un rôle d'amortisseur qui ralentit les effets de la crise et qui dynamise la relance par sa capacité de réaction rapide.

Au delà de cette souplesse, les PME sont source de renouvellement industriel à travers le processus de disparition et de création d'entreprises, c'est à dire que si les PME se caractérisent par un certain degré de mortalité et par une plus grande sensibilité en phase de récession, elles représentent le gros des troupes au niveau de la création des entreprises et réagissent plus rapidement à toute politique de relance de l'activité économique.

Elles constituent ainsi un facteur de renouvellement et de vitalité industrielle par la diversité de leur présence sectorielle.

L'essentiel pour le tissu économique est de maintenir un taux de naissance de ces entreprises dit taux de rotation ou de renouvellement positif et de qualification progressive par la création de nouvelles activités porteuses et à forte valeur ajoutée.

3.6 LA PME, BASE DE LA SOUS-TRAITANCE

Nous appelons sous-traitance, tout travail dont la réalisation nécessite l'intervention d'un agent extérieur à partir, soit de la définition du travail (en réalisant le document de définition détaillée), soit de la définition des méthodes de travail (en réalisant le document méthode), soit encore de l'exécution du travail (en exécutant la pièce ou le service), cette intervention se faisant jusqu'à l'aboutissement complet du travail.

Dans l'industrie, on distingue²¹ :

- **La sous-traitance de capacité** : il s'agit de produire le même bien que l'entreprise principale, afin de permettre à celle-ci de faire face à une augmentation brusque de la demande.
- **La sous-traitance de spécialité** : il s'agit de produire une pièce qui s'intégrera dans le produit de l'entreprise principale. Celle-ci préférant confier à d'autres les fabrications d'éléments qui sortent de son métier.

De nombreuses PME évoluent dans le champ des grandes entreprises avec lesquelles des relations financières, juridiques ou commerciales sont tissées et qui contribuent à l'amélioration de leur compétition.

CONCLUSION

Les Petites et Moyennes Entreprises constituent l'ossature de toutes les économies et sont un facteur essentiel pour la croissance économique, le dynamisme et la flexibilité aussi bien dans les pays industrialisés avancés que dans les économies émergentes et en développement.

Les entreprises ont besoin de faire des investissements : acquérir des équipements, des terrains, des constructions, des matériaux...etc. Ces derniers nécessitent des fonds importants qui ne peuvent être assurés seulement par les fonds propres. C'est pourquoi, un emprunt bancaire s'avère nécessaire pour répondre à ces besoins.

Les PME sont particulières, avec leur contribution à la création d'emploi et à l'innovation tout étant vulnérables, vue les différentes contraintes entravant leur développement. Leur principale faiblesse reste la difficulté à accéder aux crédits. Cette question de financement fera l'objet d'une analyse approfondie dans les chapitres suivants.

²¹ G. BRESSY et C. KONKUYT, Op Cit, P28.

CHAPITRE II : LA PLACE DE LA PME EN ALGERIE

INTRODUCTION

Depuis deux décennies, l'Algérie vit une transformation radicale de son environnement économique. L'engagement résolu du pays dans la voie de l'économie de marché libère les énergies entrepreneuriales, et une forte dynamique économique est enclenchée se caractérisant par un développement important et rapide de PME, dans un cadre encore en transformation¹.

La question de financement, a été de tout temps, au centre de la problématique de développement de la PME algérienne. Ainsi, au plan de la mobilisation des ressources financières, l'Etat, au moyen de mesures fiscales incitatives adaptées, pourrait favoriser le développement de sociétés d'investissement régionales mixtes ou privées dotées d'un statut particulier qui leur permettrait de mobiliser l'épargne locale et de l'investir sur place. En outre, les capacités et politiques bancaires en faveur de la PME doivent être développés pour s'adapter aux problèmes spécifiques de celle-ci.

Le présent chapitre porte sur la place de la PME en Algérie. Il est structuré en trois sections : la première porte sur un aperçu global du secteur de la PME en Algérie, la deuxième section présente le rôle des PME dans l'économie algérienne, et, enfin, la troisième section qui porte sur les contraintes liées au développement des PME en Algérie ainsi que les solutions préconisées.

¹ KHALIL. A (2006), « PME en Algérie : de la création à la mondialisation », Université du Sud Toulon-Var, France, P1.

SECTION 1 : APERÇU GLOBAL SUR LE SECTEUR DE LA PME EN ALGERIE

L'Algérie a pris conscience de la nécessité de développer le secteur de la PME, en procédant à des profondes réformes dans tous les domaines et particulièrement ceux touchant l'entreprise : cellule de base de l'économie.

Dans cette section nous présenterons un rappel historique sur le développement industriel en Algérie et le cadre institutionnel dans lesquels a évolué la PME depuis l'indépendance à nos jours.

1.1 GENESE ET DEVELOPPEMENT DE LA PME EN ALGERIE

Le développement industriel en Algérie est passé par plusieurs périodes en harmonie avec l'évolution économique et surtout politique du pays. A cette évolution d'ensemble correspond la succession de deux modèles industriels distincts depuis l'indépendance à nos jours : le modèle productif fondé sur la grande entreprise publique et celui fondé sur les petites et moyennes entreprises, essentiellement privées.

Au lendemain de l'indépendance, l'industrie en Algérie était quasiment inexistante. Ayant opté pour le socialisme, c'est l'Etat qui prendra en charge l'industrialisation du pays. La société nationale est la forme juridique la plus importante des entreprises publiques. Les entreprises locales sont relativement faibles même si leur nombre est important. Le nombre d'entreprises passées spontanément à l'autogestion après le départ des colons est très réduit, les unités de production quand elles subsistent, sont de faible dimension. On a par ailleurs assisté à une absorption progressive des entreprises autogérées par les sociétés nationales². A partir de la fin de la décennie 1980, un mouvement de libéralisations s'est enclenché donnant lieu à l'apparition d'autres formes d'entreprises.

La période d'évolution étant délimitée, il convient de l'éclater en diverses étapes pour précisément mettre en relief le caractère évolutif de l'entreprise et de son environnement.

1.1.1 La période de 1962 à 1982

Cette période se caractérise sur le plan politique par une économie planifiée de type socialiste et sur le plan économique par la prédominance de la grande entreprise étatique et de la focalisation des investissements sur les industries lourdes susceptibles d'entraîner le développement de toute économie dans son sillage. Les grandes sociétés nationales étaient alors la base du modèle d'industrialisation et du développement algérien. Alors que

² Hachimi MADOUCHE (1988), « L'entreprise et l'économie algérienne quel avenir », Editions LAPHOMIC, Alger, P5.

l'entreprise privée et, à travers elle, les PME étaient tenues à l'écart de ce mouvement d'industrialisation, et leurs actions étaient strictement contrôlées par « l'Etat entrepreneur » avec l'exigence d'un agrément pour toute opération d'investissement. Le secteur privé se limitait à l'investissement dans les petites industries de transformation avec des perspectives et des choix économiques réduits.

Le premier Code des Investissements qui a été promulgué en 1963, pour remédier à l'instabilité de l'environnement qui a suivi l'indépendance, n'a pas eu d'effets notables sur le développement du secteur des PME, et ce, malgré les garanties et les avantages qui comptait accorder aux investisseurs nationaux et étrangers.

La PME a été considérée durant toute cette période comme « appoint » au secteur public, car toutes les politiques sont concentrées sur le développement de ce dernier laissant en marge le secteur privé se débrouiller comme il peut. De ce fait, le promoteur privé a investi des créneaux qui nécessitent peu une maîtrise de la technologie et une présence d'une main d'œuvre qualifiée, à savoir le commerce et les services.

1.1.2 La période de 1982 à 1988

Durant toute la période de 1963 à 1988, la réglementation existante en matière d'investissement avait pour objectif de limiter l'investissement privé, et de l'orienter vers des niches que le planificateur changeait en fonction des plans. Cela malgré le rôle reconnu pour les PME dans le développement économique.

Un bilan de l'économie algérienne durant les deux décennies d'indépendance visant à définir les prévisions d'un développement économique et social durant les années 80 est établi. Selon ce bilan, les réformes profondes de l'économie algérienne sont devenues plus que nécessaires. Le constat des résultats non suffisants de la stratégie algérienne de développement, selon le modèle des industries industrialisantes, pousse les décideurs à repenser les orientations économiques du pays. L'année 1982 est un début de rupture avec la conception précédente en matière de développement industriel.

La promulgation du code des investissements en 1982, et la création de l'office pour l'Orient, le Suivi et la Coopération de l'Investissement Privé (O.S.C.I.P) représentaient une volonté de la part des pouvoirs publics à encadrer et à orienter la petite et moyenne entreprise. Ce code a dicté un ensemble de mesures favorables aux PME telles que le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières, ainsi que l'accès au système des importations sans paiement³.

³ HARNANE. N et YAHIQUI. N, « Entreprises en difficulté et changement : Etat de l'art et perspectives concernant les PME », colloque international, octobre 2014, Université CADI AYYAD Marrakech, p7.

Cependant, l'ouverture du commerce extérieur et de la concurrence des produits importés peuvent parfois remettre en cause l'industrie toute entière de notre économie, que se soit dans le secteur public ou privé.

1.1.3 La période de 1988 à nos jours

L'Algérie a connu à partir de 1988 une phase de transition vers l'économie de marché, c'est ce qui l'a conduit à établir des relations avec les institutions internationales telles que le FMI et la Banque Mondiale pour atténuer la crise de sa dette extérieure d'une part, et à l'application d'un régime de politique monétaire, financière, économique et commerciale d'une autre part. Ainsi, depuis cette période, on a assisté à la privatisation de nombreuses entreprises publiques et au développement des petites et moyennes entreprises dans certaines activités de l'économie. Ces activités concernent la transformation des métaux ainsi que les petites industries mécaniques et électroniques. L'ouverture économique de l'Algérie amorcée dès 1989, phase de mutation, a entraîné un développement important du parc des entreprises privées. Ce développement concerne aussi bien le nombre de nouvelles entreprises que leur poids dans les différents secteurs d'activité.

L'État a mis en place un nouveau cadre législatif et plusieurs réformes liées aux programmes de redressement économique, au système juridique pour le développement de l'investissement et la promotion des petites et moyennes entreprises telles que le nouveau code d'investissement qui a été promulgué le 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement. Ce code a eu pour objectifs, la promotion de l'investissement, l'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers, remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir auprès des institutions administratives concernées, réduction des délais d'études de dossiers, le renforcement des garanties...

En 2001, le gouvernement a apporté quelques correctifs au code des investissements pour le rendre plus opérationnel (ordonnance N° 01-03 du 20/08/2001). Cette loi définit et fixe, entre autres, les mesures de facilitation administratives dans la phase de création de l'entreprise et promulgue une loi d'orientation sur la promotion de la PME/PMI (Loi N° 01/18 du 12/12/2001).

Le secteur privé est devenu aujourd'hui prédominant au sein de l'économie dans la plupart des secteurs, suite au désengagement de l'Etat et la fin de son monopole. Ainsi à la fin du premier semestre 2013, les PME privées et l'artisanat représentaient 99,93% du total des entreprises⁴.

⁴ Bulletin d'information statistique de la PME, 1er semestre 2013.

Malgré les efforts engagés dans le cadre des réformes économiques, dans le but d'améliorer les conditions du secteur, ainsi que le cadre réglementaire de leur activité, plusieurs problèmes continuent à annihiler ces efforts, il y a lieu de citer :

- Le manque d'information sur le secteur de la petite et moyenne entreprise, ce qui contribue à rendre difficile de donner une définition communément admise sur la PME en Algérie.
- Le manque de concertation entre l'Etat et le tissu industriel, peu outillé, afin de faire face à leur environnement administratif, financier, fiscal, réglementaire instable, etc..

L'ONS a bien montré que la limite principale au développement du secteur privé se trouve dans les caractéristiques sociologiques des chefs-dirigeants qui ont pour conséquence une très nette préférence pour l'entreprise familiale aussi bien dans les formes juridiques que dans les formes de gestion. Souvent ces entreprises font recours aux capitaux familiaux, ont du mal à s'ouvrir sur l'extérieur et exporter leurs produits et le faible niveau d'instruction du propriétaire-dirigeant constitue aussi un obstacle, pour la modernisation de la gestion et de la stratégie de l'entreprise.

Le gouvernement a examiné et adopté en juin 2013 une nouvelle politique industrielle, basée essentiellement sur le renforcement des entreprises, notamment les PME⁵. Elle se concrétise notamment par le réveil et la relance des filières industrielles « dormantes » et par la projection de réels partenariats dans les filières stratégiques où l'innovation technologique est un critère déterminant. Il s'agit donc à promouvoir des filières industrielles stratégiques où l'Algérie recèle un potentiel et dispose d'atouts compétitifs, et d'aider les entreprises à se placer sur le marché international.

La collecte et le traitement des données pour l'établissement de l'état des lieux de la PME fait ressortir des insuffisances en matière d'information et de définition. Les données utilisées par l'ONS sont incapables à elles seules, de donner une image fidèle du secteur de la PME.

1.2 EVOLUTION DE LA POPULATION GLOBALE DES PME EN ALGERIE

Après un rappel historique du secteur de la PME en Algérie, nous essayerons de donner quelques données statistiques sur la PME et de présenter les principales composantes.

⁵ Bulletin d'information statistique de la PME, 1er semestre 2013.

1.2.1 Evolution de la population des PME par secteur d'activité

D'après le tableau N°3, le nombre total des PME a plus que doublé, passant de 245 348 en 2001 à 747 934 en 2013, soit une augmentation de 9,73% par an.

Tableau N°03 : Evolution de la population de la PME en Algérie (2001-2013)

| Années | PME privées | Evolution % | PME publiques | Evolution % | Artisans | Evolution % | Total | Evolution % |
|--------|-------------|-------------|---------------|-------------|----------|-------------|---------|-------------|
| 2001 | 179 893 | / | 778 | / | 64 677 | / | 245 348 | / |
| 2002 | 186 552 | 3,68 | 778 | / | 71 523 | 10,6 | 261 853 | 6,73 |
| 2003 | 207 949 | 11,5 | 778 | / | 79 850 | 11,6 | 288 587 | 8,39 |
| 2004 | 225 449 | 8,41 | 778 | / | 86 732 | 10,8 | 312 959 | 8,45 |
| 2005 | 245 842 | 9,04 | 874 | 12,33 | 96 072 | 10,8 | 342 788 | 9,53 |
| 2006 | 269 806 | 9,75 | 739 | -15,4 | 106 222 | 10,5 | 376 767 | 9,91 |
| 2007 | 293 946 | 8,95 | 666 | -9,88 | 116 347 | 9,53 | 410 959 | 9,07 |
| 2008 | 392 013 | 33,4 | 626 | -6 | 126 887 | 9,06 | 519 526 | 26,4 |
| 2009 | 408 155 | 4,12 | 598 | -4,47 | 162 085 | 27,7 | 570 838 | 9,88 |
| 2010 | 618 515 | 51,5 | 557 | -6,85 | 135 623 | -16,3 | 754 695 | 32,2 |
| 2011 | 511 856 | -17,2 | 572 | 2,69 | 146 881 | 8,3 | 659 309 | -12,6 |
| 2012 | 550 511 | 7,55 | 557 | -2,62 | 160 764 | 9,45 | 711 832 | 7,97 |
| 2013 | 578 586 | 5,1 | 547 | -1,8 | 168 801 | 5 | 747 934 | 5,07 |

Source : Elaboré par nos soins à partir des données du ministère de la PME et de l'artisanat.

La population des PME comporte principalement trois composantes : les PME privées, les PME publiques et les artisans. A la fin du premier semestre 2013, le nombre total des PME, toutes catégories comprises s'élève à 747 934 entités, alors que leur nombre était de 711 832 entités en 2012, et de 659 309 à la fin de l'année 2011.

○ Les PME privées

Le nombre des PME déclarées s'élève en fin du premier semestre de 2013 à 578 586 entreprises. Ces dernières constituent la composante majeure de la population des PME, avec une part de 77,36% de l'ensemble, soit une augmentation annuelle de 10,2%.

○ Les PME publiques

En ce qui concerne les PME publiques, à la fin du premier semestre de 2013, leur nombre ne représente qu'une infime partie du total des PME : 547 entreprises publiques avec une part qui ne dépasse pas 0,07% de l'ensemble. Cette catégorie d'entreprise a connu une diminution

continue à partir de 2006, pour le motif du processus de privatisation des entreprises publiques engagé dans le cadre de restructuration et de réorganisation du secteur public.

○ **Les artisans**

Généralement, les artisans se répartissent en trois filières : l'artisanat traditionnel, l'artisanat de production de biens et l'artisanat de production de services.

Les activités artisanales ont connu une croissance considérable, avec un taux d'évolution annuelle de 8,32% depuis 2001. La part de ce type d'activité représente 22,57% du total des PME.

1.2.2 Répartition et évolution des PME privées par secteurs d'activités dominants

Les PME privées (personnes morales) sont présentes en force dans les Services qui en concentrent près de la moitié, suivis par le secteur du BTPH. En raison de leur vulnérabilité, les PME privées ont tendance à s'abriter dans les secteurs où la concurrence n'est pas rude et où le contrôle du respect de la législation du travail est plus délicat leur offrant ainsi des marges de dérobade largement exploitées notamment dans le transport et le BTPH⁶.

Tableau N°04 : Evolution des PME privées par secteurs d'activités

| Secteurs d'activités | 1 ^{er} semestre 2012 | Parts (%) | 1 ^{er} semestre 2013 | Parts (%) | Evolution (%) |
|--|-------------------------------|-------------|-------------------------------|-------------|---------------|
| Agriculture | 4 142 | 1,02 | 4 458 | 1,01 | 7,63 |
| Hydrocarbures, énergie, mines, et services liés. | 2 014 | 0,49 | 2 217 | 0,50 | 10,08 |
| BTPH | 139 875 | 34,30 | 147 005 | 33,26 | 5,10 |
| Industries manufacturières | 65 859 | 16,15 | 70 840 | 16,03 | 7,56 |
| Services | 195 889 | 48,04 | 217 444 | 49,20 | 11,00 |
| Total général | 404 779 | 100% | 441 944 | 100% | 8,38% |

Source : Bulletin d'information statistique de la PME 2013.

Ces données montrent que les PME se répartissent entre les grands secteurs d'activités d'une manière non équilibrée : le secteur des services occupe 49,2% des PME existantes en 2013, le secteur de BTPH regroupe 33,26% des PME, le secteur de l'agriculture n'occupe que 1,01% du total des PME durant la même année, et enfin, le secteur des Hydrocarbures qui ne regroupe que 0,5% des PME.

⁶ Bulletin d'information statistique de la PME 2013, p14.

Dans le secteur industriel, les PME activent principalement comme suit⁷ :

- **Industries agro-alimentaires**, avec 21 022 PME (29,68% des PME/PMI) ;
- **Industries du bois et du papier**, avec 15 157 PME (21,40% du total de PMI) ;
- **ISMME**, avec 10 875 PME (15,35% du total de PMI) ;
- **Matériaux de construction**, avec 9 337 PME (13,18% du total de PMI).

1.3 LES CARACTERISTIQUES DES PME ALGERIENNES

Les PME en Algérie se distinguent, par les caractéristiques suivantes :

- L'essor des PME est relativement récent en Algérie, la majorité des PME ont été créées durant la décennie 2000 ;
- Les PME algériennes sont concentrées dans des niches. Elles ont le monopole sur les marchés et sont rentières ;
- Une concentration relative dans les secteurs de la production des biens de consommation et des services ;
- Prépondérance des micros-entreprises, appartenant à la catégorie des TPE avec moins de 10 salariés : plus de 90% sont des TPE en 2013 ;
- Compétence et qualification professionnelles des dirigeants des PME sont souvent non justifiées (faible capacité managériale) ;
- Manque d'encadrement technique et faiblesse de l'accumulation technologique ;
- Quasi-absence de l'innovation et manque d'inventivité ;
- Une grande souplesse structurelle et faiblesse de l'activité de sous-traitance ;
- Manque de spécialisation et d'informations fiables, pertinentes et actualisées ;
- Les PME sont généralement familiales et peu inclinées à l'ouverture du capital aux entreprises étrangères ; le marché des entreprises est souvent national ou local, il est très rarement international ;
- Le secteur des PME en Algérie est caractérisé par une faible collaboration par rapport aux pays industrialisés ;
- Les PME privées ont une forte contribution à la création de la valeur ajoutée ;
- Une partie de leurs activités se pratique dans l'informel (financement, production, commercialisation, approvisionnement...)

⁷ Bulletin d'information statistique de la PME 2013, p 15.

- Les PME algériennes possèdent des ressources et des potentiels de croissance sous-utilisés faute d'un environnement propice aux affaires.

SECTION 2 : ROLE DES PME DANS L'ECONOMIE ALGERIENNE

La place et le rôle des PME dans l'économie suscitent toujours un large débat. En Algérie, les PME longtemps marginalisées et reléguées au second rang derrière les grandes entreprises publiques, elles occupent depuis deux décennies une place prépondérante dans le système économique. Si les grandes sociétés occupent une place capitale dans les systèmes industrialisés, les PME jouent un rôle essentiel et leur succès aura une incidence directe sur la santé de l'économie et de la société algérienne, puisqu'elles sont le vecteur de la création d'emplois, de la valeur ajoutée et de la croissance économique.

2.1 LE ROLE DES PME DANS LA CREATION DE L'EMPLOI

La contribution de la PME à la création de l'emploi peut-être appréhendée en examinant le tableau N°5.

Tableau N°05 : Contribution des PME à la création de l'emploi (2012-2013)

| Type de PME | 1 ^{er} semestre 2012 | | 1 ^{er} semestre 2013 | |
|---------------------------|-------------------------------|--------------|-------------------------------|--------------|
| | Nombre | Part (%) | Nombre | Part (%) |
| PME Privés | | | | |
| Salariés | 1 041 221 | 58,61 | 1 121 976 | 58,57 |
| Employeurs | 686 825 | 38,66 | 747 387 | 39,02 |
| S/Total | 1 728 046 | 97,27 | 1 869 363 | 97,59 |
| PME publiques | 48 415 | 2,73 | 46 132 | 2,41 |
| Total PME | 1 776 461 | 100% | 1 915 495 | 100% |
| Population occupée | 10 170 000 | 17,5% | 10 788 000 | 17,8% |

Source : Etabli par nos soins sur la base des données du Bulletin d'information statistique de la PME 2013 et de l'ONS.

Globalement, les PME ont contribué considérablement à la création d'emplois. En effet, le nombre d'emplois générés jusqu'à 2013 s'élève à 1 915 495, soit 17,8% de la population occupée.

Ce tableau montre également que ces postes d'emploi sont générés essentiellement par les PME privées. En effet, à fin juin 2013, sur les 1 915 495 emplois déclarés, seulement 46 132 relèvent de PME publiques.

2.2 LE ROLE DES PME DANS LA CREATION DU PIB

Le Produit Intérieur Brut (PIB) est la valeur monétaire de l'ensemble des biens et services finaux produits sur le territoire national durant une année.

Le tableau suivant nous indique l'évolution de la part des PME dans cet indicateur pour la période 2007 à 2011.

Tableau N°06 : Contribution des PME au PIB (2007-2011)

| Type de PME | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------|
| Part du public dans le PIB | 749,86 | 760,92 | 816,8 | 827,53 | 923,34 |
| Part du privé dans le PIB | 3153,77 | 3574,07 | 4162,02 | 4681,68 | 5137,46 |
| Total PME | 3903,63 | 4334,99 | 4978,82 | 5509,21 | 6060,8 |
| PIB HH | 5263,6 | 6064,1 | 6858,9 | 7811,2 | 9284,1 |
| Contribution des PME au PIB HH | 74,2% | 71,7% | 72,6% | 70,5% | 65,3% |
| PIB global | 9352,8 | 11043,7 | 9968,02 | 11991,5 | 14588,5 |
| Contribution des PME au PIB total | 41,7% | 39,2% | 49,9% | 45,9% | 41,5% |

Source : Etabli par nos soins sur la base du Bulletin d'information et statistique de la PME N°22 (2012) et des données de l'ONS.

Unité : Mds DA

Le secteur des petites et moyennes entreprises, pèse lourd. D'après les données du tableau N°06, la contribution des PME dans la formation du PIB dépasse toujours les 40%. En 2009, les PME contribuent à hauteur de 49,9% dans la création du PIB global algérien, ce qui explique leur importance dans la création de la richesse.

La part des PME privées dans la création du PIB algérien est passée de 33,7 % en 2007, à 41,7% en 2009, et à 35,2% en 2011.

Signalons aussi que ces entreprises contribuent à hauteur de 70% du PIB hors-hydrocarbures. En 2011, la part apportée par le secteur privé est de 55,3 % du PIB hors hydrocarbures, avec 5 137,46 milliards de DA.

2.3 LE ROLE DES PME DANS LA DISTRIBUTION DES REVENUS

La valeur ajoutée créée par chaque PME/PMI recouvre l'ensemble des rémunérations des services qui ont été rendus au cours du processus de production et au fonctionnement des administrations. La valeur ajoutée servira à :

- ✓ Rémunérer les services, force de travail, capital, moyens financiers (il s'agit alors des salariés, de dividendes ou d'intérêts) ;
- ✓ Contribuer au fonctionnement des administrations en particulier en versant des impôts.

Il est clair donc que l'entreprise quelle que soit sa taille, en créant de la valeur ajoutée et en redistribuant ce surplus sous des formes diverses aux autres agents, remplit un rôle essentiel dans l'activité d'un pays. Il faut aussi préciser que ses fonctions de nature strictement économique ne sont pas les seules que l'on attribue à cette catégorie d'entreprise. De plus en plus, et du fait de son importance dans les sociétés modernes, d'autres missions lui sont attribuées : sociales, humaines et culturelles...

SECTION 3 : LES CONTRAINTES LIEES AU DEVELOPPEMENT DES PME EN ALGERIE ET LES SOLUTIONS PRECONISEES

L'Algérie est un pays qui souffre d'un handicap institutionnel et constitue un frein pour une croissance économique durable malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics pour créer un environnement favorable à l'expansion de secteur des PME.

3.1 LES CONTRAINTES LIEES AU DEVELOPPEMENT DE LA PME EN ALGERIE

Des difficultés inhérentes sont plus pénalisantes aux PME qui confrontent énormément d'obstacles qui handicapent leurs créations, expansion et développement. Les principales difficultés que rencontrent les PME en Algérie sont les suivantes⁸ :

3.1.1 Les contraintes découlant des activités informelles dites souterraines

Le secteur informel est un secteur non structuré, que l'on désigne aussi sous les appellations d'économie souterraine ou d'économie parallèle, qui renvoient à cette sphère de l'économie où les unités de production exercent hors des circuits économiques et financiers formels, dans la clandestinité, sans remplir les procédures légales de création (registre de commerce) et / ou de fonctionnement et d'exploitation (déclaration des impôts).

⁸ Youcef KORICHI et al, « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », Université Kasdi Merbah Ouargla, Octobre 2014.

L'accès à l'information devra répondre aux préoccupations et attentes aussi bien des chefs d'entreprises, des associations professionnelles et autres utilisateurs. De nos jours, l'environnement socioéconomique de la PME algérienne reste prédominé par le secteur informel. Ses manifestations sont diverses et concernent plusieurs domaines, à savoir la non-déclaration ou la sous-déclaration des ressources humaines, financières et même techniques et/ou technologiques, la fraude fiscale et la concurrence déloyale des importateurs qui réussissent à contourner les barrières tarifaires.

A défaut, les PME sont négativement affectées, notamment en matière de données relatives aux banques de données et statistiques sur les entreprises, données sur les marchés, au plan national ou local et faible utilisation de l'outil internet dans le monde des affaires.

3.1.2 Les contraintes relatives au marché de travail

En Algérie, le marché de travail est encore instable et sujet à tous les dépassements possibles. Les contraintes qu'il subit sont multiples. Nous pouvons citer les plus importantes :

- Le manque accru des experts en management, des gestionnaires, des techniciens qualifiés... ;
- L'existence de fortes contraintes dans la gestion des ressources humaines (la gestion des contrats, des procédures et des coûts de licenciement...) ;
- L'inexistence d'instituts de formations spécialisées et la faiblesse de la qualité des programmes assurés ;
- L'inadaptation des formations dispensées par les universités avec les besoins réels des entreprises et en matière des techniques modernes de management, gestion et de marketing ;
- Les difficultés de la pratique des langues étrangères chez la plupart des nouveaux diplômés.

3.1.3 Les contraintes liées au foncier industriel

La question du foncier est encore d'actualité dans le climat des affaires en Algérie, et ce malgré la mise en place des Comités d'Assistance pour la Localisation et la Promotion des Investissements (CALPI) en 1994 au niveau des Wilayas.

La contrainte liée au foncier industriel est l'une des causes principales du recul de nombreux projets et des intentions d'investissements (étrangers surtout). Le manque de transparence dans le traitement des dossiers présente un obstacle sérieux pour la promotion des investissements.

De nombreux opérateurs algériens continuent de déplorer les contraintes liées à la cherté du foncier industriel qui, selon eux, bride leur développement. La tension sur le foncier

industriel s'est traduite par une augmentation significative des prix. Les investisseurs étrangers se plaignent également de la cherté du foncier en Algérie. A la rareté s'ajoute alors l'obstacle des prix, et c'est un problème qui entrave l'essor de l'investissement.

3.1.4 Les contraintes d'ordre administratif et judiciaire

L'un des problèmes les plus rencontrés par les PME algériennes au cours de chaque étape du processus de leur développement (création, expansion...) est bien celui de la complexité des démarches administratives. La réforme de l'administration, du droit des affaires et de la fiscalité reste lente et inachevée et la complexité et la lourdeur des formalités administratives retardent de nombreux entrepreneurs, qu'ils sont aujourd'hui confrontés aux difficultés bureaucratiques qui découragent l'investissement.

Aujourd'hui, les pratiques bureaucratiques et la corruption caractérisent encore l'administration publique. Ses faibles performances sont dues essentiellement au fait qu'elle n'a jamais été l'objet d'une mise à niveau, tant de ses moyens que de ses méthodes de travail. Il est impératif pour la réussite de la promotion de la PME et du secteur privé, de commencer une réelle mise à niveau de l'ensemble des institutions intervenant dans l'environnement macroéconomique des entreprises, privées ou publiques, soit elles.

3.1.5 Les contraintes d'accès au financement

Les PME, même en économies puissantes estiment que l'accès au financement, notamment à moyen et à long terme, est l'un des principaux obstacles qui les bloquent pour investir et se développer. L'accès aux sources de financement est particulièrement difficile pour les PME qui ne disposent pas de garanties suffisantes, n'ont pas de références établies, ni d'historique de crédit. L'entreprise algérienne n'échappe pas à cette régularité.

Les difficultés financières rencontrées par les PME algériennes se synthétisent comme suit :

- L'appui des banques est inadéquat aux besoins de financement des PME, les procédures d'octroi de crédit sont lourdes et non adaptées aux nouvelles données économiques (les banques n'ayant pas encore achevé leurs transformations aux nouvelles exigences du marché libre) ;
- Le coût du crédit est élevé, les garanties exigées par les banquiers sont excessives et les délais de traitement des demandes de crédit et des opérations sont trop longs ;
- L'inefficacité de la réglementation des changes, elle est inadaptée aux échanges de services ;
- L'absence de la notion de la prise de risque partagée chez les institutions de financement ;

- Un système de fiscalité ordinaire lourd, qui n'a pas une vision stratégique de développement, ni une parafiscalité qui encourage l'emploi.

Les PME sont souvent évaluées par un manque de fonds propres, qui augmente leur dette, et elles possèdent des moyens financiers limités qui retardent leur développement. Pour faire face à des problèmes majeurs que rencontrent les PME, les autorités publiques ont mis en place des dispositifs d'aide au financement bancaire tels que l'ANSEJ, la CNAC et le FGAR.

Or, en Algérie, les banques publiques et les dispositifs d'aide à la création d'entreprise sont deux mondes différents et éloignés, qui n'entretiennent des relations que par voie formelle, ce qui leur ôte tout rôle de partenaires actifs⁹. Les banques retardent la croissance économique et l'investissement des PME par leur méfiance sans compter les scandales financiers qui révèlent des problèmes à l'intérieur même des banques comme la bureaucratie et la lenteur des démarches administratives.

3.2 L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES EN ALGERIE COMPARATIVEMENT AUX AUTRES PAYS

Pour appréhender le climat des affaires en Algérie par rapport à d'autres pays, nous allons nous appuyer sur les rapports de « *Doing Business*¹⁰ » de la Banque Mondiale. *Doing Business* présente des évaluations chiffrées des réglementations applicables aux petites et moyennes entreprises locales dans différents domaines, notamment, la création d'entreprises, l'obtention de permis de construire, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété, l'obtention de crédit, la protection des investisseurs, le paiement des taxes et impôts, le commerce transfrontalier, l'exécution des contrats et le règlement de l'insolvabilité. *Doing Business* examine également les réglementations relatives à l'embauche de travailleurs.

3.2.1 Vue d'ensemble

A travers les indicateurs cités auparavant, la Banque Mondiale établit périodiquement un classement général. Pour les deux dernières années 2014 et 2015, le tableau N°7 ci-dessous montre à quel point l'Algérie est au retard par rapport à tous les pays du globe et particulièrement ses voisins, à savoir la Tunisie et le Maroc.

⁹ A. MOULOUD, « La problématique de la promotion de l'entrepreneuriat face aux contraintes socioéconomiques de l'environnement local en Algérie », thèse de Magistère en sciences économiques, université de Bejaia, 2010, p95.

¹⁰ *Doing Business* met l'accent sur les réglementations et les procédures réglementaires applicables à la création et au fonctionnement d'une entreprise. *Doing Business* s'intéresse à plusieurs dimensions importantes du cadre réglementaire applicable aux entreprises locales. Ce rapport est une véritable référence mondiale pour évaluer la politique économique menée par les gouvernements.

Tableau N° 07 : Climat des affaires en Algérie, Maroc et Tunisie (2014-2015)

| Domaines (Indices) | 2014 | | | 2015 | | |
|---|------------|-----------|-----------|------------|-----------|-----------|
| | Algérie | Maroc | Tunisie | Algérie | Maroc | Tunisie |
| Pratique des affaires | 154 | 71 | 60 | 163 | 75 | 74 |
| Création d'entreprise | 141 | 54 | 100 | 145 | 43 | 103 |
| Octroi de permis de construire | 127 | 54 | 85 | 122 | 29 | 57 |
| Raccordement à l'électricité | 147 | 91 | 38 | 130 | 55 | 38 |
| Transfert de propriété | 157 | 115 | 71 | 163 | 76 | 86 |
| Obtention de prêts | 171 | 104 | 116 | 174 | 109 | 126 |
| Protection des investisseurs minoritaires | 132 | 122 | 78 | 174 | 105 | 105 |
| Paiement des taxes et impôts | 176 | 66 | 82 | 169 | 62 | 81 |
| Commerce transfrontalier | 131 | 31 | 50 | 176 | 102 | 91 |
| Exécution des contrats | 120 | 81 | 78 | 106 | 59 | 81 |
| Règlement de l'insolvabilité | 97 | 113 | 54 | 73 | 130 | 57 |

Source : Base de données, « Doing Business » 2015-2016.

Dans sa 13^{ème} édition « *Doing Business 2016* », d'une série de rapports annuels publiés par la Banque Mondiale sur les réglementations qui facilitent la pratique des affaires et celles qui la compliquent, l'Algérie est classée au 163^{ème} rang sur 189 pays en 2015, devancée par ses voisins, Maroc et Tunisie, respectivement au 75^{ème} et 74^{ème} rang, alors qu'elle était à la 154^{ème} place en 2014 : l'Algérie a fait un recul de 9 places. Le Maroc a perdu quatre places, passant de 71^{ème} rang en 2014, au 75^{ème} en 2015, la Tunisie, quant à elle, a perdu 14 places, passant de 60^{ème} rang au 74^{ème}, durant les mêmes années. La performance est affichée par la Tunisie, devançant l'Algérie et le Maroc respectivement de 94 et de 11 places en 2014, et de 89 places et d'une place, en 2015.

3.2.2 Analyse par indicateur

Le premier critère est celui relatif à la création d'entreprise, il évalue les conditions de création d'entreprise, et mesure le nombre d'étapes, la durée et les coûts requis d'une société pour pouvoir légalement entamer son activité. Selon ce critère, le Maroc se classe le premier,

dont le temps nécessaire pour créer une entreprise en 2015 est de 10 jours, tandis qu'en Tunisie, est de 11 jours, alors qu'en Algérie est de 20 jours : le double qu'au Maroc et en Tunisie. Ainsi, le Maroc est parmi les 50 économies qui ont le plus, de bonnes pratiques pour ce domaine, durant les années 2014 et 2015.

Le classement selon l'indice « Octroi de permis de construire » suit la même tendance que celui de création d'entreprise, où le Maroc se classe le premier, ayant une durée de 3 mois, pour délivrer un permis de construire, alors qu'en Algérie est un peu plus de 8 mois. Selon *Doing Business 2016*, l'Algérie a supprimé l'obligation de présenter un titre de propriété certifié pour obtenir un permis de construire.

L'indicateur de raccordement à l'électricité enregistre toutes les procédures, les délais et le coût nécessaires pour qu'un entrepôt nouvellement construit obtienne un raccordement permanent à l'électricité. Selon cet indice, les trois pays sont égaux en termes de nombre de procédures. Les délais nécessaires pour mesurer la fiabilité de l'alimentation en électricité, de la transparence des tarifs et du prix de l'électricité en Algérie est de 180 jours, soit plus que le double de la durée nécessaire pour ses voisins. Quant au coût, il est plus élevé au Maroc, par rapport aux deux autres pays.

En 2015, le coût de transfert d'une propriété est 7,1% de sa valeur en Algérie, au 163^{ème} rang mondial, avec 10 procédures pour le transfert, dans un délai de près de deux mois, presque les mêmes sous-indices sont enregistrés par le Maroc et la Tunisie, respectivement 5,9% et 6,1%, dans un délai d'un mois.

L'indice des droits légaux, mesurant la protection juridique des emprunteurs et des créanciers, et évaluant dans quelle mesure les lois sur le nantissement et la faillite facilitent l'obtention de prêts¹¹. Durant les deux années, le Maroc se classe le premier par rapport à ses voisins, concernant la fiabilité des garanties, l'information sur le crédit, la description générale des biens nantis et les conditions d'accès au crédit.

Concernant la protection des investisseurs, la Tunisie est plus souple par rapport à l'Algérie et au Maroc, en termes de la réglementation d'approbation des transactions des parties apparentées, la claire définition des responsabilités des dirigeants et les différentes protections offertes aux investisseurs, avec un classement mondial de 78^{ème} rang en 2014, le Maroc est classé au 122^{ème} rang, dépassant l'Algérie de dix places durant la même année.

En 2015, le taux d'imposition total est trop élevé en Algérie, atteignant 72,7% des bénéficiaires, ainsi que le nombre d'heures par an et le délai nécessaire pour s'acquitter des taxes

¹¹ A. MOULOUD et M. BELATTAF, « Climat institutionnel de l'investissement des PME maghrébines », colloque international, Université de Tlemcen, 2009.

principales : 385 heures par an pour un nombre de paiements de 27, par comparaison au Maroc dont le nombre de paiements est de 6 pour une durée de 211h/an, et à la Tunisie, 8 paiements dans un délai de 144h/an, avec des taux d'imposition totaux au deux pays, respectivement 49,1%, 59,6% des bénéficiaires. Or, la Tunisie a fait payer des impôts moins coûteux pour les entreprises, en réduisant le taux d'imposition du revenu des sociétés.

Doing Business répertorie les délais et les coûts liés à la logistique des exportations et importations de marchandises.

En ce qui concerne les documents nécessaires pour effectuer une transaction à l'international (documents bancaires, de dédouanement, de manutention dans les ports et terminaux et de transport), la Tunisie et le Maroc sont égaux : seulement 4 documents nécessaires pour l'export, et 6 documents pour l'import, alors qu'en Algérie, 8 documents pour l'export et 9 pour l'import. Ainsi, la durée nécessaire pour exporter ou importer une cargaison de marchandises en Algérie est plus longue par rapport à ses voisins. Quant au coût de ces opérations, en Algérie, est de 1 330 \$ US par conteneur à l'import et de 1 270 \$ US à l'export, alors qu'en Tunisie et au Maroc, les coûts ne dépassent pas 970 \$ US.

Selon le rapport, l'Algérie a amélioré le commerce transfrontalier par l'amélioration des infrastructures dans le port d'Alger.

Un délai d'exécution d'un contrat en Algérie est de 21 mois, alors qu'il est de 17 mois au Maroc et un peu plus de 18 mois en Tunisie, d'un coût dépassant les 20% du montant de la créance pour les trois pays. Ces chiffres sont décourageants en les comparant aux autres pays occidentaux.

Le critère de règlement de l'insolvabilité qui signifie la faillite, mesure la durée, les coûts de procédures et le taux de recouvrement en cas de faillite. Selon ce critère, l'Algérie positionne le 97^{ème} rang en 2014, et gagne 24 places, en arrivant au 73^{ème} rang en 2015. L'Algérie est bien classée par rapport au Maroc qui occupe le 113^{ème} rang en 2014, et fait un recul de 17 places, pour arriver au 130^{ème} rang en 2015. La Tunisie, quant à elle, dépasse les deux pays et enregistre de bonnes performances en termes de règlement d'insolvabilité, en classant au 54^{ème} rang en 2014, et occupant le 57^{ème} rang en 2015.

Au total, l'Algérie a encore régressé dans le classement effectué par la Banque Mondiale dans le cadre de son rapport annuel sur la pratique des affaires dans le monde « *Doing Business* », passant de la 150^{ème} position en 2011, sur un total de 185 économies, à la 154^{ème} en 2014, pour occuper la 163^{ème} en 2015 sur un total d'économies de 189. Le classement par critère confirme de manière générale cette position. Selon le même rapport, l'Algérie n'a

progressé qu'en un seul critère qui est celui d'obtention de prêts. Dans tous les autres domaines déterminants le classement « *Doing Business* », L'Algérie stagne ou recule.

En dépit d'une panoplie de réformes d'ordre macroéconomique, le climat des affaires en Algérie demeure non alléchant, en témoigne le classement de cette année de *Doing Business* de la Banque mondiale. L'Algérie présente un climat des affaires défavorable aux investisseurs, tout en constituant un obstacle à la création des entreprises et freinant ainsi le développement des PME.

3.3 LES DISPOSITIFS PUBLICS D'AIDE A LA PROMOTION DE LA PME EN ALGERIE

Les organismes existants en Algérie pouvant avoir un rôle d'appui auprès des PME pour leur développement sont des structures d'aides, sous formes d'agences nationales chargées de l'exécution des politiques publiques d'assistance et de soutien à la création d'entreprises. Nous traitons ici les dispositifs les plus importants mis en place par l'Etat pour promouvoir la PME, à savoir : L'ANSEJ, l'ANGEM, l'ANDI et la CNAC.

3.3.1 Agence Nationale de Soutien pour l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)

Il s'agit d'un organisme national dotant d'une personnalité morale et d'une autonomie financière, créée en 1996¹² et visant à encourager toutes les formules menant à la reprise de l'emploi des jeunes à travers la création de micro-entreprises. L'ANSEJ est chargée de :

- Mettre à la disposition des jeunes porteurs de projets toutes les informations d'ordre économique, technique, législatif et réglementaire relatives à l'exercice de leurs activités ;
- Fournir des aides à l'investissement pour les jeunes porteurs de projets dans le cadre du montage financier et le suivi des prêts ;
- Etablir des relations permanentes avec les banques et les institutions financières dans le cadre du montage financier des projets ;
- Encourager toute autre forme d'actions et de mesures pour la promotion de la création d'activité.

L'ANSEJ peut financer des projets dont les montants d'investissements pouvant atteindre 10 Millions de Dinars. Ses crédits sont destinés aux catégories des jeunes chômeurs dont l'âge varie entre 19 et 35 ans, ayant une qualification ou un savoir-faire en relation avec l'activité

¹² Décret exécutif n°96-296 du 08 décembre 1996 fixant les statuts de l'ANSEJ.

considérée. Deux types de financement sont réalisés¹³ : le financement mixte et le financement triangulaire.

A. Le financement mixte : Dans ce type de financement, l'apport personnel du jeune promoteur est complété par un prêt sans intérêt accordé par l'ANSEJ. Ce type de financement est structuré sur deux niveaux :

- **Niveau 1 :** Lorsque le montant de l'investissement est inférieur ou égal à 5 million de dinars, l'apport du jeune promoteur est fixé à 71% du montant global de l'investissement et l'ANSEJ participe avec un prêt sans intérêt à hauteur de 29%.
- **Niveau 2 :** Lorsque le montant de l'investissement est supérieur à 5 millions de dinars et inférieur ou égal à 10 millions de dinars, l'apport du jeune promoteur est fixé à 72% du montant global de l'investissement et l'ANSEJ participe avec un prêt sans intérêt à hauteur de 28%.

B. Le financement triangulaire : C'est une formule dans laquelle l'apport personnel du jeune promoteur est complété par un prêt sans intérêt accordé par l'ANSEJ et par un crédit bancaire. Ce type de financement est structuré sur deux niveaux :

- **Niveau 1 :** Lorsque le montant de l'investissement est inférieur ou égal à 5 millions de dinars, l'apport du jeune promoteur est fixé à 1% du montant global de l'investissement, l'ANSEJ participe à hauteur de 29% et le reste, soit 70% du coût du projet est financé par la banque.
- **Niveau 2 :** Lorsque le montant de l'investissement est supérieur à 5 millions de dinars et inférieur ou égal à 10 millions de dinars, l'apport du jeune promoteur est fixé à 2% du montant global de l'investissement, l'ANSEJ participe avec un prêt sans intérêt à hauteur de 28% et l'apport bancaire est 70%.

3.3.2 L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM)

Créée par décret 04-14 du 22 janvier 2004, l'ANGEM représente un des instruments de législation de la politique du gouvernement en matière de lutte contre le chômage et la précarité. Ses principales missions sont¹⁴ :

- Gérer le dispositif du micro-crédit conformément à la législation et la réglementation en vigueur ;
- Soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires du micro-crédit dans la mise en œuvre de leurs activités ;

¹³ Dispositif Extension ANSEJ, - Entreprise - Dispositifs de soutien à la création d'entreprise - , Extrait du El mouwatin, p2-3.

¹⁴ LETTRE de L'AGENCE N°01, Bimestrielle éditée par Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit.

- Notifier aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles au dispositif, les différentes aides qui leurs sont accordées ;
- Assurer le suivi des activités réalisées par les bénéficiaires en veillant au respect des clauses des cahiers des charges qui les lient à l'agence.

Depuis 2005, les microcrédits inférieurs à 30 000 DA sont décaissés directement par l'Agence. Pour les montants considérables, l'ANGEM a signé des conventions avec les banques publiques (BNA, BADR, BDL, BEA, CPA)¹⁵.

L'ANGEM vise à l'intégration économique et sociale des bénéficiaires de microcrédit à travers la création d'activités de production de biens et services, dont les montants de crédit varient entre 50 000 DA et 400 000 DA remboursables dans un délai de 12 à 60 mois.

3.3.3 L'Agence Nationale du Développement de l'Investissement (ANDI)

L'ANDI est un établissement public créée en 2001, dotant d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Elle a remplacé l'APSI (l'Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi des Investissements), pour accomplir les missions suivantes :

- Assurer la promotion, le développement et le suivi des investissements ;
- Fournir les prestations administratives à travers un guichet unique ;
- Faciliter l'accomplissement des formalités constitutives des entreprises et de concrétiser les projets ;
- Réduire la durée d'octroi des licences à 30 jours au lieu de 60 jours.

3.3.4 La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)

La CNAC est une institution publique créée en 1994¹⁶, qui a pour mission principale de soutenir les populations pauvres et non bancarisées dans le processus de la création de micro-entreprises. A partir de 2004 et dans le cadre de la politique nationale de lutte contre le chômage et la précarité, la CNAC a mis en œuvre un dispositif de soutien à la création de l'activité économique, par un appui financier aux chômeurs de 30 à 50 ans, en offrant plusieurs avantages, pour un montant d'investissement pouvant atteindre 10 millions de DA, la possibilité d'extension de la capacité de production des biens et des services pour les entrepreneurs déjà en activité.

Concernant les risques de crédits, cet organisme accompagne les banques partenaires par un fonds de garantie couvrant 70% du montant du crédit accordé. Le dispositif inclut un système de bonification des taux d'intérêt, la réduction des droits de douanes, des exonérations fiscales

¹⁵ SI LEKHAL. K et al, « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », revue de la performance des institutions algériennes, N°04, 2013, p45.

¹⁶ Décret exécutif N° 94-188 du 06 juillet 1994 portant statut de Caisse Nationale d'Assurance Chômage, publié dans le Journal Officiel N° 44.

et dans le souci de préserver les nouvelles TPE, un service d'accompagnement et de formation des dirigeants-chômeurs est assuré par les équipes conseillères de la Caisse.

A coté de ces quatre organismes, nous trouvons aussi de nombreuses structures et instruments, dont la finalité est toujours l'instauration d'un climat favorable à la création et au développement des PME, nous pouvons citer :

❖ **Le Fonds de Garantie des Crédits aux PME (FGAR)**

créé en 2004, sa principale mission est de faciliter l'accès aux financements bancaires à moyen terme afin de supporter le démarrage et l'expansion des PME, en accordant des garanties de crédits aux banques commerciales (taux plafonné à 80 % du crédit, pour des projets de 5 à 50 millions DA), afin de compléter le montage financier des projets d'investissements viables et orientés vers la création et/ou le développement d'entreprises.

❖ **L'Agence Nationale de Développement de la PME (AND-PME)**

créée à l'initiative des pouvoirs publics en 2005, elle est chargée de mettre en œuvre la stratégie sectorielle en matière de promotion et de développement de la PME, de mettre en œuvre le programme national de mise à niveau des PME et d'en assurer le suivi, de promouvoir l'expertise et le conseil pour les dirigeants des PME, de suivre la démographie des PME en termes de création, de cessation et de changement d'activité, de mener des études de filières et de diffuser l'information économique et financière.

❖ **La Caisse de Garantie des Crédits à l'Investissement des PME (CGCI-PME)**

Créée en 2004, elle constitue un autre instrument de soutien à la création et au développement des PME, en leur facilitant l'accès aux financements. Elle a pour rôle de couvrir les risques relatifs aux crédits d'investissements consentis aux PME. Autrement, elle couvre les risques d'insolvabilité, encourus par les banques avec les petits et moyens entrepreneurs.

CONCLUSION

Le processus des réformes économiques et financières, mis en œuvre depuis le début de la décennie 1990, a fait apparaître le rôle primordial que les PME sont appelées à accomplir dans la conduite d'un développement économique national et durable.

Cependant, les PME, majoritairement privées, restent insuffisamment développées et font face à des difficultés qui affectent leur fonctionnement : la majorité des PME sont déstructurées et dotées d'une faible assise financière.

Le développement du secteur des PME dépend dans une large mesure du climat des affaires. Ainsi, pour permettre le développement de la PME et sa prospérité, la mission des pouvoirs publics, surtout dans le contexte économique actuel, reste fondamentale pour accompagner l'initiative privée et jouer le rôle de facilitateur dans l'éclosion des PME.

CHAPITRE III : ETUDE EMPIRIQUE SUR LA PROBLEMATIQUE DE FINANCEMENT BANCAIRE DES PME DE LA WILAYA DE BEJAIA

INTRODUCTION

Dans la plupart des pays y compris l'Algérie, les banques commerciales sont la principale source de financement des PME. L'accès au crédit bancaire est donc une condition essentielle de l'éclosion de ce secteur. Sauf que les PME rencontrent pas mal de difficultés lors d'un octroi de crédit auprès de la banque.

La partie théorique de ce mémoire nous a permis d'avoir un aperçu général sur la PME en abordant les différents éléments relatifs à celle-ci, en l'occurrence sa définition, ses critères et caractéristiques, son rôle dans l'économie, les contraintes liées à son développement ainsi que les besoins et sources de son financement.

Dans le présent chapitre, nous allons essayer de circonscrire les difficultés rencontrées par les PME en Algérie quant à l'accès au financement bancaire, en l'occurrence la wilaya de Bejaïa. Pour mettre en lumière cette problématique de financement, nous avons mené une enquête par questionnaires auprès d'un échantillon de PME. Sur la base de ces questionnaires, nous avons tenté à extraire les obstacles entravant ces PME pour accéder au financement bancaire.

SECTION 1 : SITUATION DES PME DE LA WILAYA DE BEJAIA

Les petites et moyennes entreprises (PME) et les petites et moyennes industries (PMI) à travers la wilaya de Bejaïa occupent une place stratégique par le nombre d'unités existantes. En effet, en Algérie, la wilaya de Bejaïa est classée en quatrième place en termes de nombre de PME, après Alger, Tizi Ouzou et Oran, avec un total de 21 067 PME privées et publiques à la fin de l'année 2015. Un dynamisme remarquable, créant ainsi plus de 50 000 emplois durant la même année. Elle est l'une des régions les plus dynamiques à l'échelle nationale.

1.1 POPULATION DES PME DE LA WILAYA DE BEJAIA

1.1.1 Effectif global des PME de la wilaya de Bejaïa

Le nombre total des PME de la wilaya de Bejaïa arrêté jusqu'à 31/12/2015, s'élève à 21 067 PME, contre 18 972 enregistré à la fin de l'année 2014, soit une augmentation de 11%. Le tableau suivant présente l'effectif global des PME dans la wilaya de Bejaïa à la fin de l'année 2015.

Tableau N°08 : Effectif global des PME de la wilaya de Bejaïa (2015)

| Nature des PME | Nombre des PME | Emplois | Part (%) |
|----------------|----------------|---------------|-------------|
| PME privées | 21 026 | 56 849 | 99,80% |
| PME publiques | 41 | 2 464 | 0,20% |
| Total | 21 067 | 59 313 | 100% |

Source : Direction de l'industrie et des mines.

D'après le tableau ci-dessus, la répartition des PME par nature est marquée par la prédominance du secteur privé : 21 026 PME privées, soit un taux de 99,8% du nombre total des PME existantes, contre seulement 41 PME publiques, soit 0,2% du total. Les PME opérationnelles sur le territoire de la wilaya emploient un effectif total de 59 313 emplois déclarés, dont 56 849, déclaré par le secteur privé, alors que les PME publiques n'emploient que 2 464 du total d'emplois déclarés.

1.1.2 Evolution du nombre de PME de la wilaya de Bejaïa

Le nombre de PME privées s'élève à 21 026 PME à la fin de 2015, contre 18 931 enregistrées à la fin de l'année 2014. Ces entreprises constituent la composante majeure de la

population des PME de la wilaya de Bejaïa. Le tableau ci-dessous montre l'évolution des PME privées pendant les cinq dernières années.

Tableau N°09 : Evolution du nombre de PME de la wilaya de Bejaïa (2011-2015)

| Nature des PME | 2011 Cumul 31/12/2011 | 2012 Cumul 31/12/2012 | 2013 Cumul 31/12/2013 | 2014 Cumul 31/12/2014 | 2015 Cumul 31/12/2015 |
|-----------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| PME privées | 13 433 | 15 000 | 17 166 | 18 931 | 21 026 |
| PME publiques | 41 | 41 | 41 | 41 | 41 |
| Total | 13 474 | 15 041 | 17 207 | 18 972 | 21 067 |

Source : Direction de l'industrie et des mines.

En termes de nombre de PME privées, recensées dans la wilaya de Bejaïa, nous remarquons qu'il est en croissance nette, passant d'un total de 13 433 à la fin de 2011, à 17 166 à la fin de l'année 2013, soit une évolution de 27,8%, pour arriver à un total de 21 026 à la fin de l'année 2015, soit une évolution de 22,4%. Ces PME représentent plus de 99% du total des PME. Nous remarquons également que durant cette période, le nombre de PME publiques est le même (41), comme le montre le tableau ci-dessus.

1.2 MOUVEMENTS ET REPARTITION DES PME DANS LA WILAYA DE BEJAIA

L'exploitation des données sur les PME, recueillies auprès de la direction de l'industrie et des mines nous permet de présenter la répartition de la population des PME dans la wilaya de Bejaïa.

1.2.1 Mouvements des PME privées par tranches d'effectifs

Le tableau suivant représente la répartition des PME privées dans la wilaya de Bejaïa pour l'année 2015 selon la taille, en distinguant la petite, la moyenne et la très petite entreprise.

Tableau N°10 : Mouvements des PME privées par tranches d'effectifs (2015)

| Entreprise | Nombre total | Part en % |
|----------------------------|---------------------|------------------|
| TPE (1 à 9 salariés) | 20 044 | 95 |
| PE (10 à 49 salariés) | 843 | 4 |
| ME (50 à 250 salariés) | 140 | 1 |
| Nombre total de PME | 21 026 | 100% |

Source : Direction de l'industrie et des mines.

Le tableau ci-dessus montre que la majorité des PME existantes au niveau de la wilaya de Bejaïa sont des très petites entreprises, ayant un nombre de salariés ne dépassant pas le 9, soit 95% du total des PME. Les entreprises de moins de 50 salariés, appartenant aux petites entreprises représentent une part de 4% du total, et, enfin, seulement 140 entreprises de moyenne taille, soit 1% du total.

1.2.2 Répartition des PME privées par secteur d'activité

Les données du tableau suivant nous montrent la répartition des PME privées de la wilaya par secteur d'activité, durant l'année 2015.

Tableau N°11 : Répartition des PME privées par secteur d'activité (2015)

| Secteur d'activité | 2015 | Part (%) |
|------------------------------|---------------|-------------|
| Agriculture et pêche | 446 | 2,12 |
| Services liés aux industries | 04 | 0,02 |
| BTPH | 5 020 | 23,9 |
| Industries | 2 938 | 14 |
| Services | 12 618 | 60 |
| Total | 21 026 | 100% |

Source : Direction de l'industrie et des mines.

D'après les données du tableau ci-dessus, il y a une forte concentration des PME dans le secteur des services, soit un taux de 60% du total, puis dans le BTPH, avec presque 24% du total. La part des autres secteurs reste faible, notamment le secteur de l'agriculture et de pêche dont le nombre de PME ne représente que 2,12%, et celui des services liés aux industries qui est quasiment inexistant.

1.2.3 Répartition spatiale des PME

Depuis quelques années, le secteur privé dans la wilaya de Bejaïa a connu une réelle expansion dans la création et le développement des petites et moyennes entreprises. Ce phénomène est particulièrement perceptible dans la ville de Bejaïa. Par ailleurs, le développement de nouvelles zones d'activité, telles que les zones industrielles d'El Kseur, d'Akbou et de Taharracht a engendré une nouvelle concentration spatiale.

Nous présentons dans le tableau qui suit l'implantation territoriale des PME dans la wilaya de Bejaïa et leur répartition selon les communes et par localisation géographique.

Tableau N°12 : Implantation territoriale des PME dans la wilaya de Bejaïa (2014-2015)

| Commune | 2014 | 2015 | Part en % | Evolution (%) |
|-----------------|---------------|---------------|--------------|---------------|
| BEJAIA | 6 246 | 6 869 | 32,67 | 09,78 |
| AKBOU | 1736 | 1 950 | 9,27 | 12,32 |
| TAZMALT | 750 | 851 | 4,05 | 13,46 |
| EL KSEUR | 732 | 816 | 3,88 | 11,48 |
| TMEZRIT | 565 | 625 | 2,97 | 10,61 |
| KHERRATA | 548 | 610 | 2,9 | 11,31 |
| AMIZOUR | 515 | 586 | 2,79 | 13,79 |
| SIDI AICH | 523 | 580 | 2,76 | 10,9 |
| SOUK EL TENNINE | 429 | 459 | 2,18 | 7 |
| AOKAS | 408 | 455 | 2,16 | 11,52 |
| OUED GHIR | 400 | 448 | 2,13 | 12 |
| SEDDOUK | 389 | 444 | 2,11 | 14,14 |
| IFRI OUZLEGUEN | 356 | 399 | 1,9 | 12,08 |
| S/Total | 10 868 | 12 384 | 71,78 | 13,94 |
| TOTAL | 18 929 | 21 026 | 100% | 11,08% |

Source : Direction de l'industrie et des mines.

L'analyse de ces données nous affirme, tout d'abord, une différence très marquée entre la commune de Bejaïa et le reste des communes, avec plus de 6 000 PME, soit une part dépassant 32%, vue que la wilaya dispose des infrastructures telles que le port, l'aéroport et la chambre de commerce. Une forte implantation de la commune d'Akbou (près de 2 000 PME), avec une concentration de 9,27% des PME de la wilaya, suivie la commune de Tazmalt, avec 4,05%.

SECTION 2 : PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

La technique d'enquête par sondage est une méthode de recueil de l'information auprès d'un échantillon représentatif de la population en utilisant un mode d'administration¹ : elle consiste à interroger une partie de la population au moyen d'un questionnaire pour obtenir des informations sur l'ensemble de la population².

Dans cette section, nous allons introduire notre enquête de terrain, en présentant des notions de la technique d'échantillonnage ainsi que la conception de l'outil de notre enquête.

2.1 POPULATION ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Pour tenter d'appréhender la problématique de financement bancaire des PME, nous avons réalisé une enquête de terrain auprès d'un échantillon au niveau de la wilaya de Bejaïa. La population de l'enquête, qui est définie par « l'ensemble pour lequel on veut recueillir des informations et sur lequel doivent porter les conclusions de l'étude »³, est constituée dans notre cas, d'un ensemble de PME exerçant dans la wilaya.

Vue l'impossibilité de mener une enquête sur la totalité des entreprises recensées à travers la wilaya de Bejaïa, il est indispensable de procéder à l'extraction d'un certain nombre d'entreprises qui répondent à certaines caractéristiques pour constituer un groupe d'entreprises représentatif, appelé échantillon. Ce dernier est défini comme « une fraction d'une population cible dont certaines caractéristiques vont être évaluées »⁴.

Nous avons sélectionné un échantillon de soixante-cinq (65) PME, pour faire une étude sur les problèmes de financement des PME, concernant l'opération d'octroi de crédit.

Nous avons confectionné un questionnaire pour les responsables des différentes PME, administrées au niveau de la wilaya de Bejaïa, réparties sur différentes régions à savoir : Akbou, Seddouk, Sidi-aich, Amizour, El-kseur, Tichy, Kherrata et Bejaïa ville.

Notre but est de déterminer les contraintes liées au financement bancaire des PME à travers les relations qu'entretiennent ces dernières avec les banques.

¹ F. MADANI et N. MAOUCHE, « La problématique de financement bancaire des PME en Algérie », Mémoire de master en sciences économiques, Université de Bejaïa, 2013, p94.

² Sylvain GIROUX et Ginette TREMBLAY (2009), « Méthodologie des sciences humaines, la recherche en action », 3^{ème} édition, Canada, p313.

³ Jean VAILLANT (2005), « Initiation à la théorie de l'échantillonnage », 3^{ème} édition, Dunod, p1.

⁴ S. GIROUX et G. TREMBLAY, Op Cit, p99.

Sur 65 questionnaires déposés au niveau des entreprises enquêtées, nous avons pu récupérer 46 questionnaires⁵. Le déroulement de notre enquête a débuté au milieu de mois de novembre 2015, et les questions posées ont été adressées aux responsables des PME, pour avoir les informations nécessaires qui nous aideront à trouver des réponses précises à notre problématique. De ce fait, nous avons pu récupérer une petite partie des résultats sur place, la plupart des questionnaires ont été récupérés dans un délai un peu long, allant d'un mois jusqu'à trois mois.

Notre présence sur le terrain a joué un rôle important dans l'obtention plus rapide des réponses. Ainsi, nous avons insisté de garantir l'anonymat des informations aux interrogés, dans le but d'avoir une objectivité maximale.

2.1.1 Méthodologie de l'enquête

A travers notre étude empirique, nous avons tenté de déterminer les différentes difficultés que rencontrent les PME pour couvrir leurs différents besoins de financement. Nous avons opté pour une enquête par questionnaire. Le questionnaire est élaboré à partir d'une méthodologie bien spécifique, où nous avons pu fixer nos objectifs de recherche, ce qui va nous permettre d'analyser, de traiter et d'interpréter les résultats obtenus de cette enquête. Cette étude nous permettra de confirmer ou de rejeter nos hypothèses de travail, et par conséquent d'avoir une vision générale sur la question de financement de ces entreprises enquêtées et les différents problèmes qu'elles rencontrent pour avoir un crédit bancaire.

2.1.1.1- Outil de l'enquête

Nous avons opté pour une enquête de terrain par questionnaire, puisque nous avons jugé que c'est l'outil le mieux adapté à notre étude de recherche, qui est à la fois, quantitative et qualitative : en conduisant notre enquête par questionnaire, ça va nous permettre de récolter le maximum des informations susceptibles de répondre à nos questions et de vérifier la validité de nos hypothèses de travail.

Le questionnaire est défini comme « une technique de collecte des données qui consiste pour le chercheur à poser de manière identique une même série de questions à tous les participants d'une recherche lorsqu'il procède à une enquête ou à une expérimentation »⁶.

⁵ Cela est dû au fait que certains gérants d'entreprises étaient soit occupés, soit ils ne voulaient pas répondre sous prétexte de confidentialité d'informations, soit du fait d'une négligence de leur part en considérant que ce genre d'enquêtes est inutile et ne sert à rien.

⁶ S. GIROUX et G. TREMBLAY, Op Cit, p312.

Un questionnaire doit contenir tous les éléments nécessaires à un traitement pertinent des données pour optimiser le recueil de réponses fiables de la part des personnes interrogées.

Pour tester nos hypothèses, nous avons élaboré un questionnaire composé de 26 questions (ouvertes et fermées), et divisé en deux parties : la première partie contenant des questions sur le cadre général de l'entreprise, la deuxième partie contient des questions relatives au financement de ces entreprises, afin de recenser les besoins de financement des PME et les moyens disponibles pour satisfaire leurs besoins, puis les problèmes rencontrés lors d'un octroi de crédit par la banque. Notre questionnaire est composé de :

- Questions ouvertes, dans lesquelles l'interviewé répond librement ;
- Questions semi-ouvertes, qui combinent une question fermée ;
- Questions fermées uniques, qui imposent deux choix de réponses : l'un ou l'autre ;
- Questions fermées à choix multiples, qui autorisent plusieurs réponses ;
- Questions directes dans lesquelles, l'interrogé exprime son degré d'accord ou de désaccord, à l'égard d'une affirmation.

2.1.1.2- L'échantillonnage

Dans le cadre d'une étude quantitative par sondage, l'échantillonnage est la phase qui consiste à sélectionner les individus que l'on souhaite interroger au sein de la population de base. L'échantillonnage se fait à partir d'une population préalablement définie en fonction de l'objectif recherché, en constituant un groupe représentatif appelé échantillon. Dans notre cas, la population que nous voulons interroger est l'ensemble des PME.

Définir ainsi la taille de l'échantillon : faute de temps et notamment de collaboration, nous n'avons pu récupérer que 46 questionnaires de l'ensemble d'une soixantaine de questionnaires distribués.

2.2 Difficultés et problèmes rencontrés

Pas mal d'entraves nous ont traversé durant la réalisation de notre enquête, effectuée dans les différentes régions. Nous pouvons les citer comme suit :

- Peu de détermination et de collaboration de la part de plusieurs propriétaires et responsables des entreprises ;
- La non réponse pour certaines questions (confidentialité d'informations) ;
- Le déplacement dans les diverses régions de la wilaya demande des sacrifices non seulement matériels mais aussi humains (effort physique) ;

- La perte du temps en se déplaçant dans les différentes régions, pour la distribution et la récupération des questionnaires ;
- La non compréhension de certains dirigeants d'entreprises nous a obligé de retourner plusieurs fois à ces entreprises pour récupérer les questionnaires déposés, et comme il y a des zones qui sont isolées, cela rend le déplacement plus difficile.

SECTION 3 : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE

Après récupération des questionnaires déposés dans les différentes régions de la wilaya, nous avons obtenu des réponses qui ont été utiles pour analyser et interpréter les résultats reçus, pour arriver à détecter les problèmes de financement des PME, qui est l'objet de notre enquête. Dans cette section, nous allons présenter l'échantillon étudié en analysant les réponses obtenues des questions posées dans les parties du questionnaire.

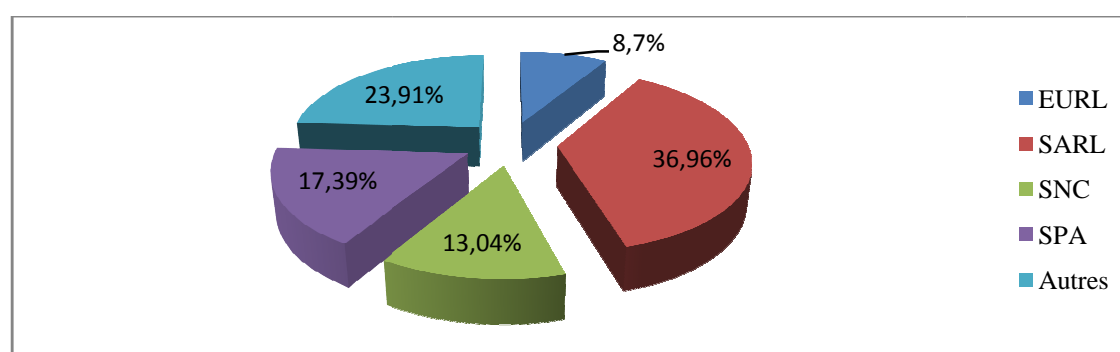
3.1 CARACTERISTIQUES DES PME ENQUETEES

L'exploitation des résultats obtenus à travers les neuf premières questions posées, permet d'acquérir des informations relatives à l'âge de l'entreprise, sa forme juridique, sa nature et son secteur d'activité, le nombre de ses employés, ainsi que son chiffre d'affaire et son total du bilan réalisés au cours de l'année 2015.

3.1.1 La forme juridique de l'entreprise

Les réponses obtenues sur la forme juridique des PME enquêtées nous permettent de les répartir comme suit :

Figure N°02 : Répartition des PME enquêtées par forme juridique



Source : Elaboré par nous même à partir des données de l'annexe N°02.

La plupart des entreprises enquêtées (17 entreprises) ont un statut d'une SARL, vue que cette dernière est assez facile à créer et à gérer, moins coûteuse et confortable. Après viennent les entreprises appartenant aux catégories SPA (qui sont des entreprises publiques) et SNC, dont le nombre est respectivement 8 et 6 entreprises. 4 entreprises ont un statut d'une EURL. Nous avons recensé aussi 11 PME qui se répartissent par d'autres formes, notamment des entreprises individuelles, couvrant un pourcentage de 23,91% tu total des entreprises que nous avons enquêté.

3.1.2 La nature de l'entreprise

La nature des PME enquêtées est représentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau N° 13 : Tableau représentant la répartition des PME enquêtées par nature

| Nature de la PME | Nombre des PME enquêtées | Pourcentage |
|------------------|--------------------------|-------------|
| Publique | 8 | 17,39% |
| Privée | 37 | 80,43% |
| Artisanale | 1 | 2,17% |
| Total | 46 | 100% |

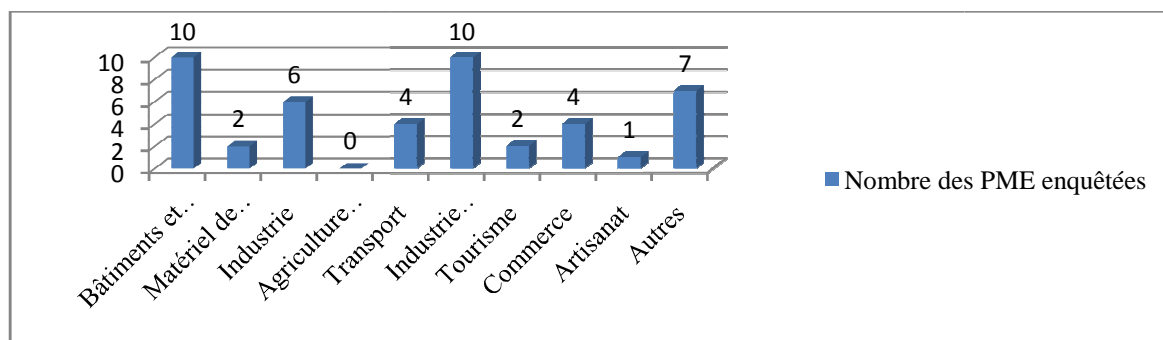
Source : Réalisé par nous même à partir des résultats de l'enquête.

D'après les résultats obtenus, nous remarquons que les PME privées couvrent presque la totalité des entreprises enquêtées, avec un taux de 80,43%, tandis que les entreprises publiques ne couvrent que 17,39% de la totalité de ces PME. Le reste représente les entreprises artisanales.

3.1.3 Le secteur d'activité de l'entreprise

Les PME que nous avons enquêté appartiennent aux différents secteurs d'activité. Le schéma suivant montre leur répartition.

Figure N°03 : Répartition des PME enquêtées par secteur d'activité



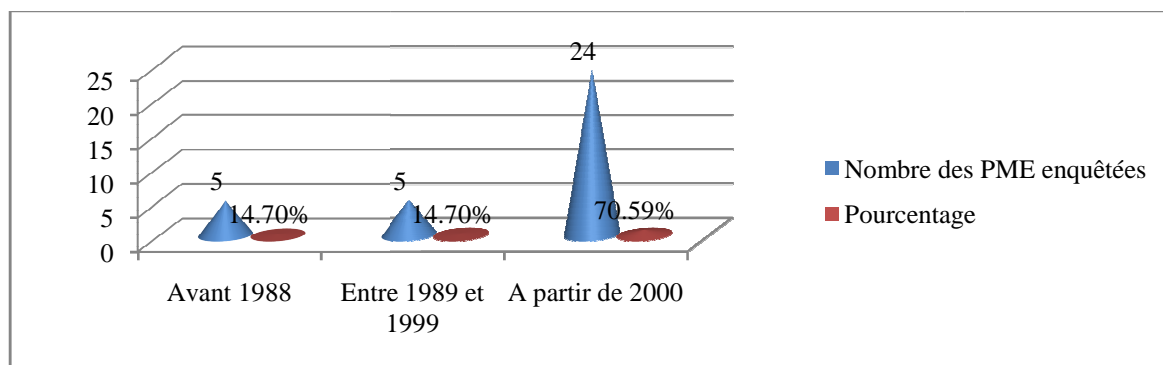
Source : Etabli par nous même à partir des données de l'annexe N°03.

Selon les résultats obtenus, les secteurs dominants sont le BTP et l'industrie agro-alimentaire, avec 10 entreprises pour chaque secteur, représentant un taux de 21,74% du total des PME. 6 entreprises industrielles, 4 entreprises exerçant dans les domaines du transport et celui du commerce, 2 entreprises de tourisme et 2 autres de matériels de construction, et une seule entreprise artisanale. Le reste des PME enquêtées exercent dans d'autres secteurs.

3.1.4 L'âge de l'entreprise

Le schéma ci-dessous désigne l'âge des entreprises que nous avons enquêté.

Figure N°04 : Répartition des PME enquêtées par âge



Source : Elaboré par nous même à partir des données du tableau N°04.

Les résultats de notre enquête montrent que la majorité des entreprises enquêtées sont jeunes, créées récemment (à partir de l'année 2000), soit 70,59% du total, ce concept représente l'une des caractéristiques des PME algériennes. 10 entreprises sur un total de 34, ont été créées avant l'année 2000, à savoir, 5 PME sont anciennes, créées avant l'année 1988, et 5 autres ont été créées durant la période comprise entre 1989 et 1999, soit 14,7% du total.

3.1.5 Le nombre d'employés de l'entreprise

Le tableau suivant désigne la répartition des entreprises selon le nombre d'effectifs.

Tableau N°14 : Tableau représentant la répartition des PME enquêtées selon le nombre de leurs effectifs.

| Nombre d'employés de PME | Nombre des PME enquêtées | Pourcentage |
|--------------------------|--------------------------|-------------|
| 1 à 9 | 16 | 35,55% |
| 10 à 49 | 13 | 28,88% |
| 50 à 250 | 10 | 22,22% |
| Plus de 250 | 6 | 13,33% |
| Total | 45 | 100% |

Source : Réalisé par nous même à partir des résultats de l'enquête.

D'après les résultats que nous avons obtenu, la plupart des entreprises enquêtées (16) sont des très petites entreprises, avec un nombre de salariés ne dépassant pas le 9. Ces entreprises appartiennent à la catégorie PME. Après viennent les petites entreprises, dont le nombre est de 13, et puis, 10 moyennes entreprises. Malgré que notre enquête fût sur les petites et moyennes entreprises, cela n'a pas empêché d'enquêter quelques entreprises de grande dimension, soit environs 13%.

3.1.6 Le chiffre d'affaire de l'entreprise

A partir des réponses reçues, le nombre des PME enquêtées répondant à cette question se distingue dans le tableau suivant :

Tableau N°15 : Tableau représentant le chiffre d'affaire des PME enquêtées réalisé au cours de l'année 2015.

| Chiffre d'affaire de la PME | Nombre des PME enquêtées | Pourcentage |
|-----------------------------|--------------------------|-------------|
| Moins de 20 millions DA | 11 | 39,29% |
| Moins de 200 millions DA | 8 | 28,57% |
| Plus de 200 millions DA | 9 | 32,14% |
| Total | 28 | 100% |

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête.

Le chiffre d'affaire est l'un des critères de définition des PME. Seulement 28 PME enquêtées ont répondu à la question relative au chiffre d'affaire réalisé au cours de l'année 2015, sous prétexte que cette information est confidentielle. L'analyse des résultats obtenus

concernant cette question montre que 39,29% des PME enquêtées ont un chiffre d'affaire inférieur à 20 millions DA, 32,14% de ces PME ayant un chiffre d'affaire supérieur à 200 millions DA, et 28,57% des PME dont leur chiffre d'affaire n'excède pas 200 millions DA.

3.1.7 Le total du bilan de l'entreprise

Le tableau ci-dessous représente les totaux des bilans des PME enquêtées qui ont répondu à cette question.

Tableau N°16 : Tableau représentant le total des bilans des PME enquêtées réalisé au cours de l'année 2015

| Total du bilan de la PME | Nombre des PME enquêtées | Pourcentage |
|--------------------------|--------------------------|-------------|
| Moins de 10 millions DA | 7 | 41,77% |
| Moins de 100 millions DA | 8 | 47,06% |
| De 100 à 500 millions DA | 2 | 11,76% |
| Total | 17 | 100% |

Source : Elaboré par nous même à partir des résultats de l'enquête.

A côté de nombre d'effectifs et de chiffre d'affaire, le total de bilan de l'entreprise est aussi un critère utilisé pour distinguer la petite, la moyenne et la très petite entreprise. Nous avons obtenu 17 réponses sur cette question, le tableau ci-dessus le montre. En effet, plus de 47% des PME enquêtées ont réalisé un total du bilan inférieur à 100 millions DA, 41,77% de ces PME, dont le total de leur bilan est inférieur de 10 millions DA, et, seulement 11,76% des PME enquêtées ayant un total de bilan compris entre 100 et 500 millions DA.

Nous avons constaté que quelques entreprises d'un nombre d'effectifs ne dépassant pas 9 employés, appartenant donc à la catégorie TPE, ont réalisé un chiffre d'affaire et un total de bilan d'une moyenne entreprise (selon la définition de la PME en Algérie), et le cas inverse, où une entreprise d'une taille moyenne (selon le critère de nombre d'effectifs), réalisant un chiffre d'affaire et un total de bilan d'une petite entreprise, ce qu'il n'est pas convenant avec la définition de la PME en Algérie. Cela nous confirme que la PME n'a pas une définition communément admise en Algérie, et universellement acceptée de ce que l'on entend par PME, mais pratiquement, tous les pays s'accordent sur un point : elles jouent un rôle essentiel dans la prospérité économique.

3.2 INFORMATIONS SUR LE FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE

En ce qui concerne cette partie, nous allons s'intéresser à la structure financière de l'ensemble des PME que nous avons touché. De ce fait, nous allons essayer de faire une analyse pour chaque réponse obtenue.

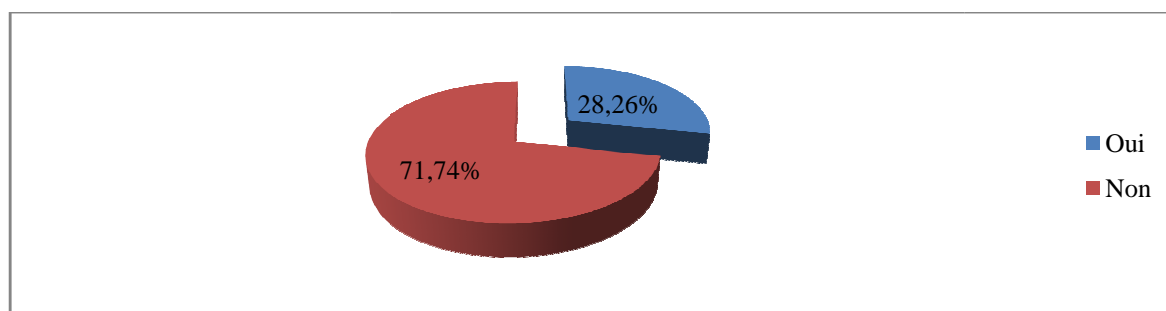
3.2.1 Le financement des PME par les banques

Cette partie nous renseigne sur la relation entre les PME et les banques via le financement par crédit bancaire, pour arriver aux problèmes de financement de ces PME.

3.2.1.1- La capacité d'autofinancement des entreprises

Le nombre des PME enquêtées qui ont une capacité de se financer par leurs propres fonds se trouve dans le schéma suivant :

Figure N°05 : Capacité d'autofinancement des PME enquêtées



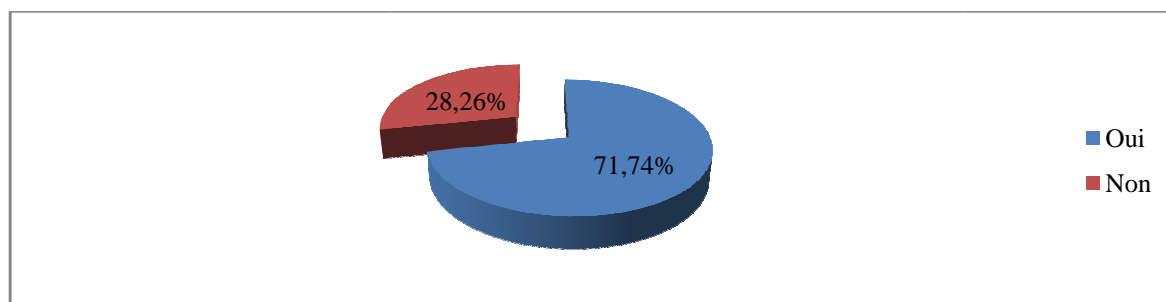
Source : Réalisé par nous même à partir des données de l'annexe N°05.

D'après ce que nous avons obtenu dans notre enquête, 71,74% du total des entreprises que nous avons enquêté n'arrivent pas à couvrir leurs différents besoins par leurs propres fonds. Cependant, si l'entreprise n'est pas capable d'être autofinancée, l'endettement devient le choix réaliste.

3.2.1.2- Le recours des entreprises au financement bancaire

Le schéma ci-dessous nous montre le nombre des PME demandant un crédit bancaire.

Figure N°06 : Recours des PME enquêtées au financement bancaire



Source : Etabli par nous même à partir des données de l'annexe N°06.

Comme la plupart des PME enquêtées arrivent à peine à se financer en utilisant leurs propres fonds (autofinancement), elles recourent aux ressources externes. 33 entreprises du total des entreprises enquêtées recourent au financement bancaire, car ce dernier reste un moyen primordial pour faire face à l'insuffisance des fonds propres.

3.2.1.3- Les différents établissements bancaires sollicités par les PME

D'après les résultats de notre enquête, les établissements de crédits les plus sollicités par les PME enquêtées se désignent comme suit :

Tableau N°17 : Tableau représentant les différents établissements bancaires sollicités par les PME enquêtées.

| Etablissement de crédit | Nombre des PME enquêtées | Pourcentage |
|-------------------------|--------------------------|-------------|
| CPA | 7 | 18,42% |
| BDL | 10 | 26,32% |
| BADR | 3 | 7,89% |
| BNA | 5 | 13,16% |
| Autres | 13 | 34,21% |
| Total | 38 | 100% |

Source : Réalisé par nous même à partir des résultats de l'enquête.

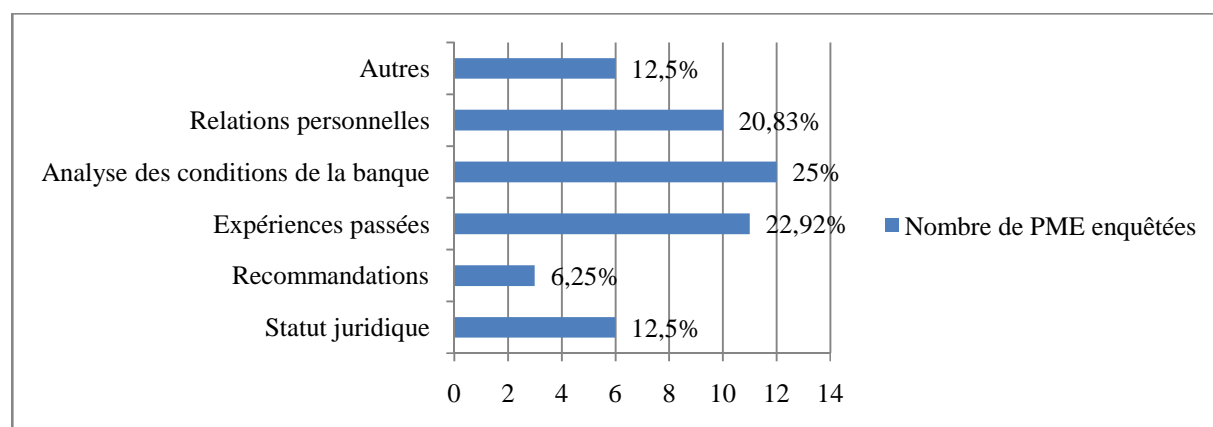
Selon ce que nous avons obtenu comme résultats, la part de la BDL est importante dans le financement de ces entreprises, avec un taux de 26,32% du total, mais les PME enquêtées préfèrent solliciter d'autres banques, notamment les banques étrangères, telles que Nataxis, BNP Paribas, TRUST Bank, AGB, Banque Algéro-Tunis et la Société Générale Algérie. Ces

banques contribuent fortement dans le financement des PME, avec une part dépassant 34% du total. D'après les réponses obtenues, certains gérants d'entreprises sollicitant des banques étrangères, ajoutent qu'il n'y a pas de bureaucratie au sein de ces dernières : c'est la raison qui les a poussé à l'ouverture des comptes au niveau de ces banques et de travailler avec elles. Selon eux, il y a de la rapidité et de la souplesse dans toutes les transactions avec l'étranger. Pour effectuer des importations – ajoutent les mêmes responsables –, l'ouverture des lignes de crédit et le règlement des fournisseurs se fait dans un délai qui ne dépasse pas les 48 heures.

3.2.1.4- Critères de choix de la banque par les PME

Cette question autorise plusieurs réponses. D'après les réponses obtenues sur la question relative aux critères de choix entre telle ou telle banque, nous classons le nombre des PME dans le schéma qui suit :

Figure N°07 : Critères de choix de la banque par les PME enquêtées



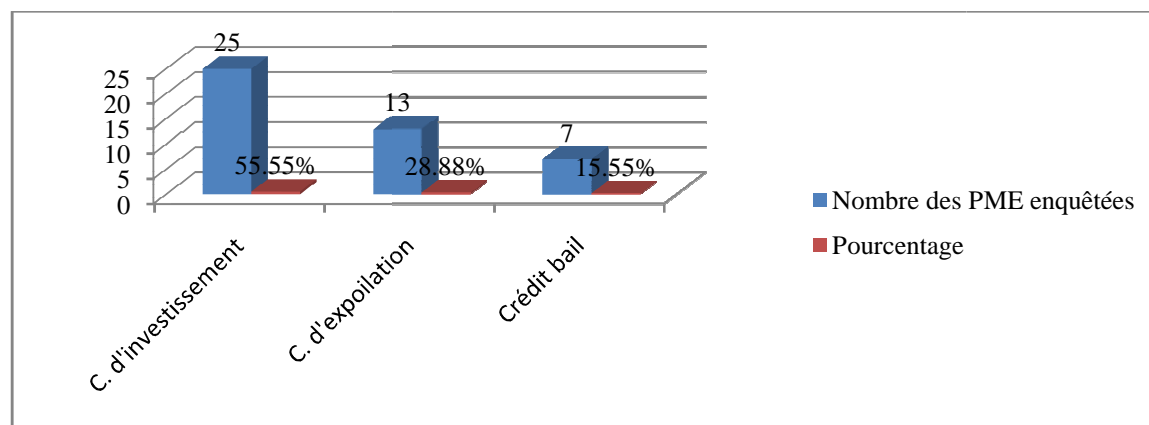
Source : Elaboré par nous même à partir des données de l'annexe N° 07.

D'après les réponses obtenues par les dirigeants des PME demandant des crédits bancaires, concernant la question relative aux critères de choix de leurs banques, nous avons reçu les incitations de la plupart de ces PME qui sont en premier lieu, l'analyse des conditions de la banque, concernant les facilités accordées pour accès au financement, vue l'offre à des meilleures conditions. Les PME choisissent aussi leurs banques sur la base de leurs expériences passées, ainsi que les relations personnelles avec le personnel de ces banques.

3.2.1.5- Type de crédit bancaire demandé

Le schéma suivant montre le classement des crédits demandés par les PME que nous avons enquêté.

Schéma N°08 : Types de crédit demandés par les PME enquêtées



Source : Etabli par nous même à partir des données de l'annexe N°08.

L'histogramme ci-dessus montre que le type de crédit le plus demandé par les PME que nous avons enquêté est le crédit d'investissement, représentant une part supérieure à 55%. Nous trouvons également que le crédit d'exploitation est aussi beaucoup demandé, soit 28,88% du total des PME enquêtées, et, 15,55% des PME ont contracté des crédits bail.

3.2.1.6- La durée de remboursement de crédit

Nous représentons dans le tableau ci-dessous la durée de remboursement des PME enquêtées aux crédits obtenus.

Tableau N° 18 : Tableau représentant la durée de remboursement de crédit des PME enquêtées.

| Durée | Nombre des PME enquêtées | Pourcentage |
|-------------------------|--------------------------|-------------|
| Coutre (moins de 2 ans) | 8 | 23,53% |
| Moyenne (2ans à 7ans) | 21 | 61,76% |
| Longue (Plus de 7ans) | 5 | 14,7% |
| Total | 34 | 100% |

Source : Réalisé par nous même à partir des résultats de l'enquête.

Si les PME recherchent des ressources financières pour assurer la couverture de leurs besoins sur le moyen et le long terme, elles éprouvent aussi souvent des difficultés de trésorerie, ce qui les oblige à recourir à des modes de financement à court terme pour éponger ces déficits de trésorerie.

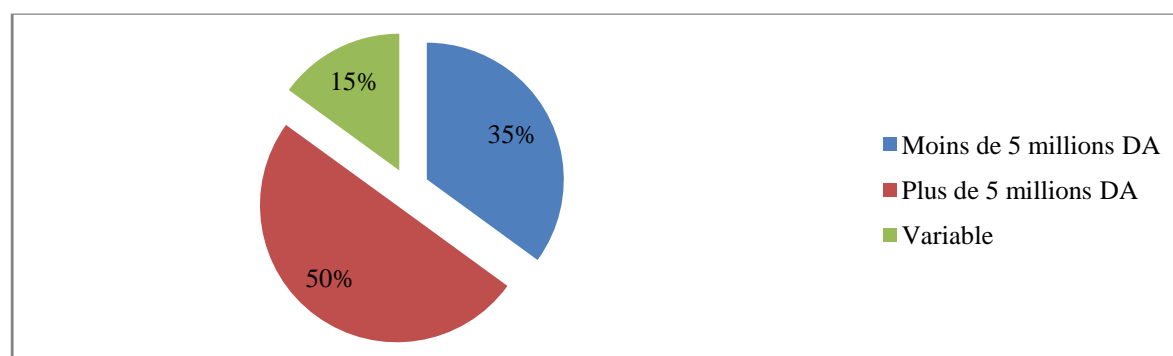
A partir des résultats de l'enquête, la forme de crédit la plus demandée est le crédit à moyen

termes : 21 entreprises enquêtées, soit 61,76% du total, ont demandé des crédits pour une durée qui ne dépasse pas 7 ans. 8 PME ont remboursé leurs crédits dans une courte durée, dans même pas 2 ans, et 5 PME enquêtées demandant des crédits à long terme, dont la durée de remboursement du crédit demandé est plus de 7 ans. La plupart des PME, en particulier les plus petites, n'ont pas les ressources nécessaires pour s'engager dans des stratégies et des investissements à long terme dont les retombées ne seront pas immédiates.

3.2.1.7- Le montant du crédit demandé

Nous avons réparti les réponses obtenues entre montants supérieurs ou inférieurs à 5 millions DA, certains dirigeants qui n'ont pas indiqué le montant de crédit ont répondu par « le montant est variable ».

Figure N°09 : Montants des crédits demandés par les PME enquêtées



Source : Elaboré par nous même à partir des données de l'annexe N°09.

Le schéma ci-dessus montre que 50% du total des entreprises ont demandé des crédits de plus de 5 millions DA. Selon les résultats de notre enquête, ces crédits ont été demandés pour financement des investissements, remboursés à une longue durée. 3 réponses obtenues sans indiquer le montant demandé, et 35% est la part des PME demandant un financement dont le montant ne dépasse pas les 5 millions DA, et ce pour financer des besoins d'investissement ou d'exploitation.

3.2.2 Les contraintes rencontrées par les PME pour le financement bancaire

Dans cette partie, nous allons citer les différents obstacles liés au financement des PME de la wilaya de Bejaïa, d'après les réponses des dirigeants de ces PME.

3.2.2.1- Obtention ou non du crédit demandé

Le tableau suivant montre le degré de réussite des entreprises dans l'obtention de crédit bancaire.

Tableau N°19 : Tableau représentant le degré de réussite des PME enquêtées dans l'obtention de crédit demandé.

| Obtention du crédit demandé | Nombre des PME enquêtées | Pourcentage |
|-----------------------------|--------------------------|-------------|
| Oui | 26 | 81,25% |
| Non | 6 | 18,75% |
| Total | 32 | 100% |

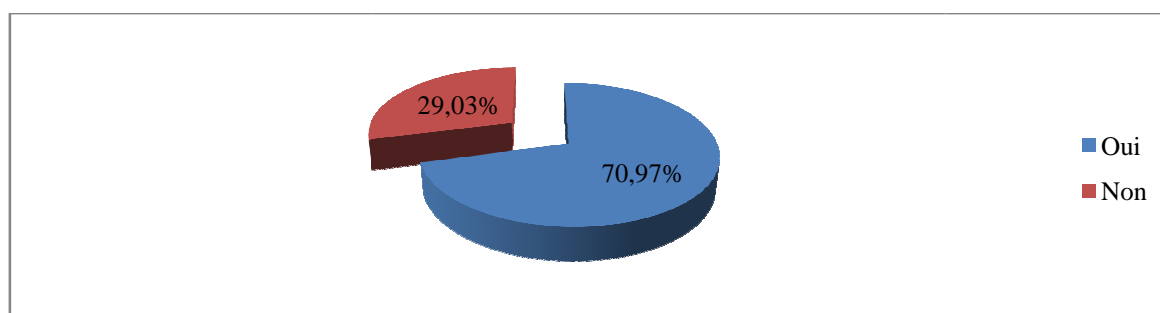
Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête.

Sur un total de 32 entreprises demandant un crédit auprès de la banque, 26 entreprises ont réussi d'obtenir le crédit demandé, alors que 6 entreprises ne n'en pas obtenu.

3.2.2.2- Appréciation des taux d'intérêt appliqués par les banques

Le schéma ci-dessous montre l'appréciation des responsables des entreprises enquêtées sur les taux d'intérêt appliqués par les banques.

Figure N°10 : Appréciation des PME enquêtées sur les taux d'intérêts appliqués par les banques.



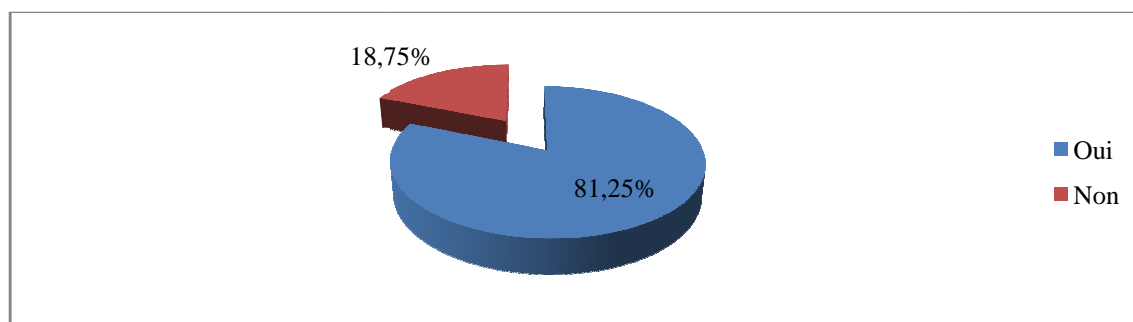
Source : Réalisé par nous même à partir des données de l'annexe N°10.

La plupart des entreprises enquêtées jugent que les taux d'intérêt appliqués par les banques sont très élevés, constituant l'un des obstacles pour leur accès au financement. Les autres jugent qu'ils sont acceptables.

3.2.2.3- Exigence de garanties par les banques

A travers ce schéma, nous allons présenter le nombre des PME dont les banques leur ont imposé des garanties pour l'octroi de crédit.

Figure N°11 : Exigence des garanties par les banques sur les PME enquêtées



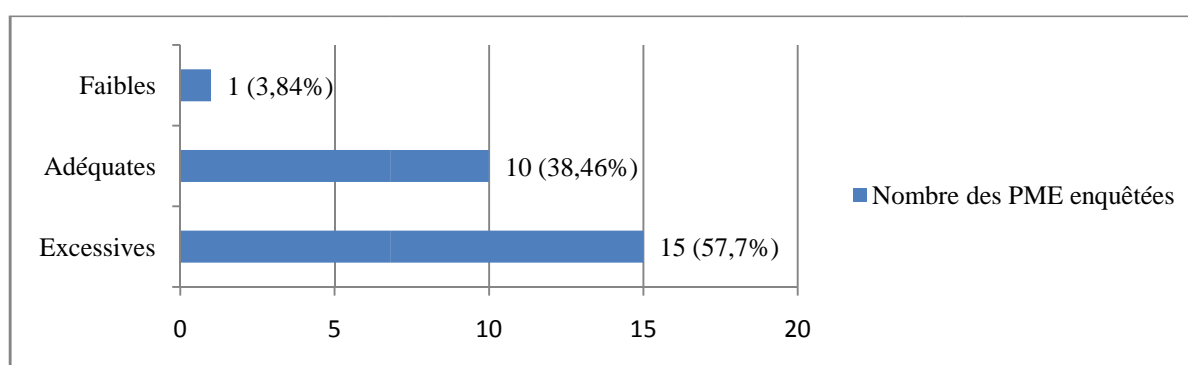
Source : Elaboré par nous même à partir des données de l'annexe N°11.

L'analyse de la question qui concerne l'exigence de garanties sur les PME enquêtées fait ressortir que plus de 80% de ces entreprises ont affirmé que les banques leur ont imposé des garanties, seulement 6 PME ont échappé de ces garanties.

3.2.2.4- Appréciation des garanties exigées par les banques

D'après les résultats de notre enquête, le jugement des responsables des PME concernant les garanties exigées par les banques le montre le schéma ci-dessous :

Figure N°12 : Appréciation des PME enquêtées sur garanties exigées par les banques



Source : Etabli par nous même à partir des données de l'annexe N°12.

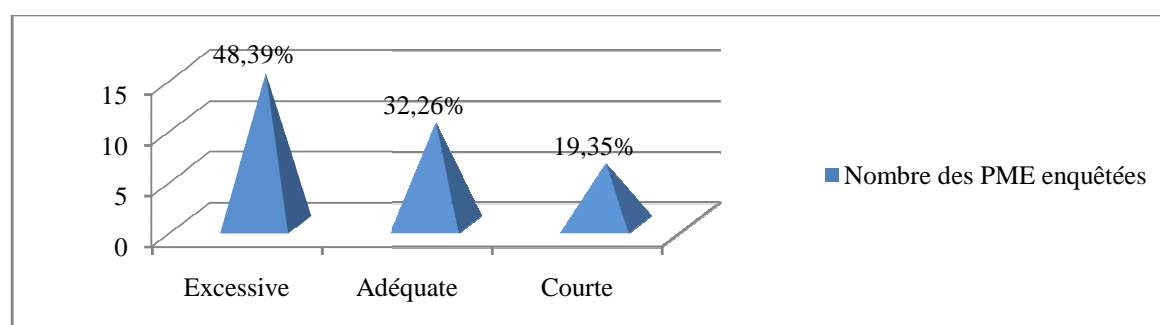
Les résultats de notre étude fait apparaitre une part supérieure à 57% des entreprises confirmant que les garanties exigées par les banques sont excessives. Environ 38% du total

des entreprises jugent que ces garanties sont adéquates. Une entreprise seulement apprécie que ces garanties sont faibles.

3.2.2.5- Appréciation de la durée d'étude du dossier de demande de crédit

Le schéma suivant désigne le jugement des propriétaires des PME en ce qui concerne la durée d'étude du dossier d'une demande de crédit, entre excessive, adéquate et courte.

Figure N°13 : Durée d'étude du dossier de demande de crédit



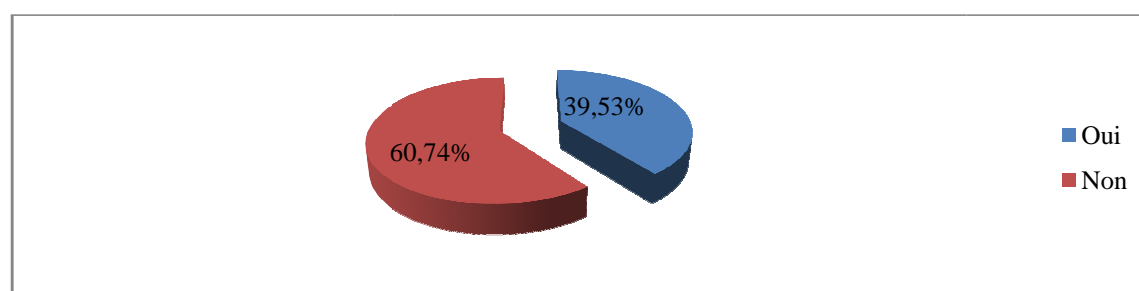
Source : Réalisé par nous même à partir des données de l'annexe N°13.

Les résultats de notre enquête confirment que sur un total de 31 PME enquêtées, 25 entreprises jugent que la durée d'étude du dossier de demande de crédit fournit par elles est lente. La plupart affirment qu'elle est excessive, soit 48,39% du total, et environs 32% apprécient qu'elle est adéquate. L'analyse de cette question nous permet de déduire que la lenteur dans le traitement d'une demande de crédit constitue une entrave pour les PME au financement bancaire.

3.2.2.6- Les PME bénéficiant des mesures d'aides par les dispositifs publics

Le nombre des PME demandant un financement auprès les différents dispositifs publics est désigné dans le schéma ci-dessous.

Figure N°14 : Nombre des PME enquêtées financées par l'Etat



Source : Elaboré par nous même à partir des données de l'annexe N°14.

Le schéma ci-dessus, analysant la question relative au financement par l'Etat nous montre qu'environ 60% des entreprises enquêtées n'ont pas bénéficié des mesures d'aide offertes par l'Etat. Ces entreprises sont en général de taille moyenne, dont elles estiment que le montant et la forme de ce genre de crédit ne répond pas à leurs besoins en matière de financement. Presque 40% de ces entreprises ont demandé un financement auprès des dispositifs publics, la plupart d'entre elles sont des TPE (Très Petites Entreprises), demandant de financement pour lancer leurs activités.

3.2.2.7- Dispositifs de soutien de l'Etat sollicités par les PME

Le tableau qui suit représente les dispositifs sollicités par les entreprises enquêtées.

Tableau N° 20 : Tableau représentant les dispositifs de soutien de l'Etat sollicités par les PME enquêtées.

| Dispositif sollicité | Nombre des PME enquêtées | Pourcentage |
|----------------------|--------------------------|-------------|
| ANSEJ | 6 | 35,29% |
| ANGEM | 0 | 0 |
| ANDI | 11 | 64,71% |
| CNAC | 0 | 0 |
| Total | 17 | 100% |

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête.

Les résultats que nous avons obtenu montrent que l'ANDI et l'ANSEJ sont les seuls dispositifs sollicités par les PME que nous avons enquêté, leurs parts sont respectivement 64,71% et 35,29%. 11 entreprises ont bénéficié des aides venant de l'ANDI, et 6 entreprises ont été financées par l'ANSEJ. Aucune demande n'est destinée aux deux autres dispositifs : l'ANGEM et la CNAC. Nous supposons que le choix de ces dispositifs est dû à la connaissance des demandes et des avantages qu'accorde chaque dispositif.

3.2.2.8- Analyse des questions directes

➤ La bureaucratie dans l'opération d'octroi de crédit bancaire

Sur un total de 46 questionnaires récupérés auprès des entreprises enquêtées, 27 dirigeants de ces entreprises ont répondu sur la question concernant leurs points de vue sur la bureaucratie dans l'opération d'octroi de crédit bancaire. Presque la totalité des responsables de ces PME ont répondu que la bureaucratie en Algérie est indescriptible, en affirmant qu'elle est une démarche très médiocre, caractérisée par la lenteur et le laxisme, c'est une opération

qui demande beaucoup de procédures : une liste excessive de documents et une réglementation bancaire inadaptée au contexte des PME. Ils estiment que les mesures appliquées par les banques dans le traitement de leurs dossiers, sont abusives et disproportionnées, vue la lenteur des procédures et l'existence d'obstacles bureaucratiques décourageants. Selon eux, la bureaucratie a été toujours un moyen pour les agents administratifs, pour retarder l'avenir professionnel des entreprises, c'est un grand problème que trouve une entreprise au cours de sa phase de réalisation. Selon les gérants des entreprises enquêtées, obtenant ou pas leurs crédits demandés, la bureaucratie au sein des banques algériennes demeure l'un des obstacles majeurs qui freine la croissance des entreprises algériennes, notamment les PME. Cette bureaucratie résulte des mentalités qui ont fait de la banque algérienne une simple administration archaïque caractérisée par l'incompétence de son personnel et la lenteur de sa gestion : tout le monde sait que l'Algérie dispose de toutes les lois et règlements nécessaires à son fonctionnement, le problème est dans l'application de ces lois et règlements.

Malgré la bonne volonté du gouvernement et les instructions données aux directeurs des banques – ajoutent les chefs d'entreprises -, ces derniers ne sont pas très coopératifs avec les investisseurs surtout ceux du secteur public : tout effort de développement devient infructueux et relève de l'impossible. Il existe de la bureaucratie dans toutes les institutions financières algériennes publiques. Les banques algériennes rendent la tâche difficile, parfois impossible pour l'acquéreur.

Certains dirigeants des entreprises enquêtées, notamment publiques, ont jugé que la bureaucratie dans l'opération d'octroi de crédit est raisonnable et adéquate, dans l'ensemble acceptable, vue que le dossier a été déposé auprès des services concernés, traité dans les normes, sans aucune contrainte.

➤ **Refus de l'octroi de crédit par les banques**

Toutes les entreprises que nous avons enquêté, et qui n'ont pas réussi dans l'obtention de crédit demandé ont répondu à notre question relative à la cause poussant les banques à refuser de leur accorder leurs demandes, en nous indiquant les raisons. Selon les réponses des propriétaires et responsables de ces entreprises, leurs demandes ont été refusées pour les raisons suivantes :

- ✓ Manque et insuffisance des garanties présentées aux banques, ces dernières ont jugé que ces garanties sont si faibles ;

- ✓ Absence de crédibilité des états financiers présentés par les entreprises dans les dossiers de financement ;
- ✓ L'aversion excessive des banques aux risques ;
- ✓ La non maîtrise des nouveaux modes de financement tels que le leasing et le capital-risque ;
- ✓ L'évolution des résultats des trois bilans prévisionnels jugés faibles ;
- ✓ Présenter un bilan négatif pour les trois dernières années ;
- ✓ Absence de relations personnelles avec l'établissement sollicité, vue que les banques comptent essentiellement sur la confiance avec leurs clients quant à l'octroi de crédit ;
- ✓ La bureaucratie des banques algériennes dans l'opération d'octroi de crédit ;
- ✓ Situation financière adéquate et défaillance de certains projets ;
- ✓ Manque d'expérience de certains gérants d'entreprises et de moyens humains qualifiés ;
- ✓ La question de l'ancienneté de l'entreprise demandant un crédit.

➤ **Les difficultés liées au financement bancaire des PME**

Plusieurs problématiques se posent en matière de financement de projets de création des entreprises. A travers notre enquête sur l'échantillon étudié, nous avons eu des réponses de la part des dirigeants de ces entreprises concernant les contraintes entravant leur financement. Ces contraintes sont les suivantes :

- ✓ La lenteur dans le traitement des dossiers de demande de crédit ;
- ✓ L'absence ou l'insuffisance dans certains cas, de garanties à présenter à la banque par les promoteurs, cependant, les garanties exigées par les banques sont excessives ;
- ✓ Les taux d'intérêts appliqués par les banques sont jugés très élevés ;
- ✓ La faiblesse accusée en matière de fonds propres et problème de solvabilité de l'entreprise ;
- ✓ Manque de file d'orientation et de communication entre les dirigeants et les différents établissements financiers ;
- ✓ Le manque des accompagnateurs financiers compétents ;
- ✓ La complexité de la démarche d'accès au financement et cela par la difficulté bureaucratique ;
- ✓ l'absence de l'historique de l'entreprise entraine le non financement ;

- ✓ Les lignes de crédits d'exploitation et de crédit documentaire sont limitées par apport au chiffre d'affaire et l'hypothèque accordée, ainsi, et selon les gérants des entreprises, les banques ont toujours favorisé les entreprises qui ont un bon chiffre d'affaire ;
- ✓ L'absence de moyens matériels et du foncier (acquisition du terrain) ;
- ✓ La qualité des entrepreneurs algériens en matière de formation, qui reste très loin d'être à la hauteur ;
- ✓ La lenteur du processus décisionnel au niveau des banques : les dirigeants des PME estiment que la prise de décision est trop administrative, de ce fait, pénalise parfois les PME qui attendent une réponse dans les plus brefs délais ;
- ✓ L'ancienneté de l'entreprise est un facteur essentiel dont les banques le prennent en considération lors d'une opération d'octroi de crédit, d'après leurs réponses, pour accéder au financement des PME, les conditions sont exagérées, car demander des bilans bénéficiaires et des garanties n'est pas évident pour une entreprise qui vient de commencer son activité et qui doit affronter d'autres conditions de marché.

➤ **Suggestions des dirigeants des PME pour améliorer l'accès au financement**

Concernant les propositions portées par les dirigeants des PME de la wilaya de Bejaïa sur l'amélioration des conditions d'accès au financement, nous avons recueilli quelques réponses sur cette question, nous avons constaté que la majorité des suggestions sont communes entre les responsables des entreprises, notamment ce qui concerne les garanties et les taux d'intérêt. Nous pouvons citer :

- ✓ Négocier et revoir les taux d'intérêt pour avoir des taux souples, ce qui facilite le remboursement de crédit à l'échéance ;
- ✓ Souplesse dans les exigences de garanties par les banques, pour possibilité d'obtention de crédit bancaire avec de faibles garanties ;
- ✓ La réduction de la durée de traitement des demandes de crédit ;
- ✓ Axer sur l'aspect économique au lieu de l'aspect administratif et alléger les démarches et le traitement des dossiers ;
- ✓ Faciliter l'acquisition du matériel de production et donner beaucoup de moyens (à savoir le foncier) ;

- ✓ La réforme et la restructuration totale du système bancaire, financier et administratif à toutes les échelles, pour avoir un système bancaire flexible qui s'adapte avec la conjoncture économique du pays ;
- ✓ Faire de la PME un partenaire et procéder à la modernisation du système bancaire ;
- ✓ Proposer de nouvelles initiatives et tentatives de financement ;
- ✓ Accorder le financement avec suivi rapproché, accompagner l'entreprise dans ses projets et trouver des moyens de remboursement arrangeant les deux côtés ;
- ✓ Il faudrait que les institutions financières nationales facilitent les choses pour effectuer les investissements, et qu'elles soient aussi à l'aide des investisseurs, pour que ces derniers ne font pas appel aux banques étrangères ;
- ✓ Se détacher des exigences du pouvoir politique ;
- ✓ Améliorer le climat général des affaires et lutter contre la bureaucratie.

CONCLUSION

L'objet de ce présent travail a été l'étude de l'ensemble des contraintes relatives au financement bancaire des PME dans la wilaya de Bejaïa. Notre préoccupation majeure consistait à essayer de détecter les soucis des responsables des PME pour financer leurs projets et de déterminer les différents obstacles entravant leur accès au financement bancaire. A cet égard, cette étude a mis en évidence la relation existante entre les PME et les banques via le financement.

La question de financement, demeure le problème qui accable les PME surtout en phase de création. A travers les résultats obtenus dans le cadre de cette enquête, il apparaît que les PME font recours dans la majorité des temps aux banques, tout en demandant des crédits bancaires, malgré leurs exigences lourdes. Le financement demeure le défi le plus important pour un pourcentage élevé de PME : les dirigeants affirment d'avoir des difficultés à financer la mise en marché de leurs produits et services, l'achat d'équipements et les activités de recherche et développement. L'étude de cas que nous avons effectué sur un échantillon de la population d'un ensemble des PME de la wilaya de Bejaïa a aboutit aux conclusions suivantes :

- Les circuits et les procédures de financement restent si lourds et bureaucratiques ;
- Un niveau élevé de garanties exigées et des taux d'intérêt appliqués par les banques ;
- Manque d'assistance technique et de communication pour éclairer la clientèle dans les pratiques bancaires : nous savons que les relations avec les banques sont des relations personnelles et de confiance. Plus le chef d'entreprise possède une personnalité forte et un certain charisme, plus les relations avec le personnel des banques sont saines et procurent de véritables avantages pour la PME.

CONCLUSION GENERALE

De nos jours, la PME est l'élément le plus efficace et le moins coûteux pour le développement économique d'un pays en pleine mutation. Les caractéristiques de la PME, notamment, la flexibilité et l'adaptation font d'elle un vecteur principal de développement et de dynamisme économique à travers notamment la création de l'emploi, la contribution à la croissance, à la fiscalité et la création de la richesse.

En Algérie, le secteur de la PME a connu une attention particulière de la part des pouvoirs publics. En effet, ce secteur a enregistré ces dernières années un saut quantitatif assez remarquable. Malgré la place importante qu'occupent les PME algériennes et leur contribution au développement et à la croissance, cette catégorie d'entreprises souffre des problèmes relatifs à son financement, notamment bancaire, vu que la banque demeure la principale source de financement des PME en Algérie.

La création et le développement de la PME en Algérie se heurtent à plusieurs obstacles notamment ceux relatifs à l'accès au financement. Cette problématique de financement des PME a constitué l'objectif de notre recherche. En effet, au cours des différentes recherches que nous avons effectuées, tant au niveau théorique que pratique, nous avons pris soin de répondre à cette problématique portant sur les contraintes obstruant les PME algériennes pour accéder au financement bancaire, dont nous avons essayé de voir les difficultés que confrontent ces entités lors d'une demande de crédit bancaire jusqu'à son obtention, suite à une enquête menée auprès d'un échantillon de PME. A travers cette enquête, nous avons tenté de détecter les obstacles que rencontrent les PME pour financer leurs différents projets.

Nous avons abouti à travers ce travail de recherche à constater que la question de financement des PME est sensible, car la majorité des PME ne possèdent pas suffisamment de ressources internes pour couvrir leurs besoins d'investissement. Elles n'ont alors, d'autres choix, que de rechercher des sources de financement externes à l'entreprise. Par conséquent, faute d'autres alternatives possibles, les dirigeants des PME se tournent vers les banques pour couvrir leurs besoins d'investissements. L'emprunt bancaire demeure, et de loin, le mode de financement privilégié des PME.

D'après les résultats de notre enquête, les nombreuses difficultés que rencontrent les entreprises et les porteurs de projets, dans leur parcours, n'échappent à personne. En ce qui concerne particulièrement le financement, il est indéniable que la contrainte à ce niveau réside

dans les pratiques bureaucratiques et la lenteur des démarches administratives. A travers notre enquête, la quasi-totalité des responsables des PME privées affirment que la bureaucratie au sein des banques décourage l'investissement, et que les procédures à suivre pour obtenir des crédits sont complexes, vue la lenteur du processus décisionnel des banques et la liste excessive des formalités et documents demandés. Ainsi, les banques exigent des garanties, qui sont jugées excessives par les gérants d'entreprises, ces derniers jugent également que les taux d'intérêt appliqués par les banques sont très élevés, tout en entravant leur accès au financement.

Au-delà de la contrainte de financement, il est à noter que le développement de la PME en Algérie reste tributaire dans une large mesure du climat général des affaires, comme nous l'avons déjà montré, qui n'est pas très bien apprécié comparativement aux autres pays maghrébins, et ce malgré les efforts menés par les organismes nationaux et internationaux pour préparer un climat favorable aux PME. Il faut dire que, les difficultés de cette nature ont toujours constitué un frein à un véritable essor du secteur de la petite et moyenne entreprise.

Enfin, dans l'espoir de contribuer à la promotion de la PME, plusieurs recommandations peuvent-être formulées et adressées à tous les acteurs :

- Le système de garantie devrait être davantage adapté aux besoins et aux capacités des opérateurs, les exigences des banques pourraient être allégées.
- Les banques doivent privilégier une approche de partenariat et de concertation avec les promoteurs, et réduire ainsi les taux d'intérêt.
- Le secteur bancaire devrait diversifier et développer ses offres de financement aujourd'hui peu concurrentielles.
- Le soutien de l'Etat doit être plus pertinent et dépasse les lourdeurs administratives et bureaucratiques.
- Des mesures doivent être prises en faveur de l'accompagnement des porteurs de projets.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- BARREAU. Jean et DELAHAYE Jacqueline (2000), « Gestion financière », 9^{ème} Edition, DUNOD, Paris.
- BENBEKHTI Omar (2004), « L'Etat, l'entreprise et le management en Algérie », Editions Dar El Gharb, Alger.
- BLANCHETON Bertrand (2009), « Maxi fiches de sciences économiques », Ed DUNOD, Paris.
- BOUYACOUB Farouk (2000), « L'entreprise et le financement bancaire », Casbah Editions, Alger.
- BRESSY Gilles et KONKUYT Christian (2004), « Economie d'entreprise » 7^{ème} édition, DALLOZ, Paris.
- CALVET Henri (2002), « Méthodologie de l'analyse financière des établissements de crédit », ECONOMICA, Paris.
- CHARREAUX Gérard (2000), « Finance d'entreprise » 2^{ème} Edition EMS, Paris.
- GIROUX Sylvain et TREMBLAY Ginette (2009), « Méthodologie des sciences humaines, la recherche en action », 3^{ème} édition, Canada.
- L-ROLLAND Bernet (2008), « Principes de techniques bancaires », 25 édition, DUNOD, Paris.
- MADOUCHE Hachimi (1988), « L'entreprise et l'économie algérienne quel avenir », Editions LAPHOMIC, Alger.
- MANCHON Ric (2001), « Analyse bancaire de l'entreprise », 5^{ème} édition, ECONOMICA, Paris.
- SELMANI Ammar (1985), « Petite et Moyenne Industrie et développement économique », Ed ENL, Alger.
- SOPARNOT Richard (2006), « Organisation et gestion de l'entreprise », Editions DUNOD, Paris.
- WITTERWULGHE Robert (1998), « La P.M.E. une entreprise humaine », Paris, Bruxelles.
- ZOUAIMA Rachid (2005), « Les autorités administratives indépendantes et la régulation économique en Algérie », Edition Houma, Alger.

Articles et communications

- BOUZAR. C, « les PME/PMI en Algérie : contraintes, soutien étatique et impact sur l'emploi », Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou.
- CHELIL. A, « PME en Algérie : réalités et perspectives », AYAD Sidi Mohamad, Université de Tlemcen.
- HARNANE. N et YAHIOUI. N (2014), « Entreprises en difficulté et changement : Etat de l'art et perspectives concernant les PME », colloque international, Université CADI AYYAD Marrakech.
- KHALIL. A (2006), « PME en Algérie : de la création à la mondialisation », Université du Sud Toulon-Var, France.
- MERZOUK. F, « PME et compétitivité en Algérie », Université de Bouira – Algérie.
- KORICHI. Y et al (2014), « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », Université Kasdi Merbah, Ouargla.
- MOULOUD. A et M. BELATTAF (2009), « Climat institutionnel de l'investissement des PME maghrébines : Etude comparative : Algérie, Maroc et Tunisie », colloque international, Université de Tlemcen.
- SELHAMI. S et al (2013), « A la découverte de la PME en Algérie », colloque national, Université d'El Oued.
- SI LEKHAL. K (2012), « Le financement des PME en Algérie : difficultés et perspectives », Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines.
- SI LEKHAL. K et al (2013), « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », revue de la performance des institutions algériennes, N°04.
- VAILLANT Jean (2005), « Initiation à la théorie de l'échantillonnage », 3^{ème} édition, Dunod.

Mémoires et thèses

- ABBAS. K et al (2012), « Le financement bancaire des PME en Algérie », mémoire de licence en sciences économiques, Université de Bejaïa.
- AHADDAD. N (2010), « La perspective de mise en place d'un marché des PME en Algérie », mémoire en vue de l'obtention de diplôme supérieur des études bancaires, Ecole supérieure de Banque.
- AZZOUG. A (2009), « Analyse globale des PME algériennes », mémoire en vue de l'obtention de diplôme supérieur des études bancaires », Ecole supérieure de Banque.
- BADRI. A (2015), « PME Territoriaux et Développement Régional en Algérie : Défis et Perspectives », thèse de Doctorat en sciences économiques, Université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen.
- BEKTACHE. D et al (2013), « Le financement des PME en Algérie », mémoire de licence en sciences économiques, Université de Bejaïa.
- BERKAL. S (2012), « Les relations Banques/Entreprises Publiques : Portées et Limites », thèse de magistère en sciences économiques, Université de Tizi Ouzou.
- HAMANA. Z (2010), « Les déterminants de la structure financière de l'entreprise », mémoire en vue de l'obtention de diplôme supérieur des études bancaires, Ecole supérieure de Banque.
- MADANI. F et MAOUCHE. N (2013), « La problématique de financement bancaire des PME en Algérie », Mémoire de master en sciences économiques, Université de Bejaïa.
- MOULOUD. A (2010), « La problématique de la promotion de l'entrepreneuriat face aux contraintes socioéconomiques de l'environnement local en Algérie », thèse de Magistère en sciences économiques, Université de Bejaïa.

Rapports et bulletins d'information

- Banque Mondiale (2015), Rapport « *Doing Business* » de 2014.
- Banque Mondiale (2016), Rapport « *Doing Business* » de 2015.
- Gilles LEBLANC, rapport « Le panorama des PME », France, 2011.
- Ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat, bulletin d'information statistique de la PME (2003).
- Ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat, bulletin d'information statistique de la PME (2004).
- Ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat, bulletin d'information statistique de la PME (2005).
- Ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat, bulletin d'information statistique de la PME (2006).
- Ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat, bulletin d'information statistique de la PME (2007).
- Ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat, bulletin d'information statistique de la PME (2008).
- Ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat, bulletin d'information statistique de la PME (2009).
- Ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat, bulletin d'information statistique de la PME (2010).
- Ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat, bulletin d'information statistique de la PME (2011).
- Ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat, bulletin d'information statistique de la PME (2012).
- Ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat, bulletin d'information statistique de la PME (2013).
- Ministère de la PME et de l'artisanat, Politiques d'appui à l'innovation dans la PME, février 2007.
- Rapport et Projet de propositions de la Commission Economie et Développement, « Propositions pour favoriser le développement des Petites et Moyennes Entreprises africaines », Paris, 2008.
- Synthèse de l'OCDE (2007), Le financement des PME et des entrepreneurs.

Textes règlementaires

- Code de commerce algérien, article 163, 2007.
- Décret exécutif N° 94-188 du 06 juillet 1994 portant statut de Caisse Nationale d'Assurance Chômage, publié dans le Journal Officiel N° 44.
- Décret exécutif n°96-296 du 08 décembre 1996 fixant les statuts de l'ANSEJ.
- Décret législatif n°93-08 du 25 avril 1993.
- La loi n° 01_18 du 12 décembre 2001, portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise, articles 4, 5, 6, 7(JO N° 77) du 15 décembre 2001.

Autres documents

- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), « Aides et incitations financières pour les PME, Environnement et Energie », Janvier 2011.
- Direction de l'industrie et des mines, Fichier d'exploitation, « PME de Bejaïa », 2016.
- Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (DPAT), « Annuaire statistique de la wilaya de Bejaïa », Edition 2015.
- LETTRE de L'AGENCE N°01, Bimestrielle éditée par Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit.
- Ministère du travail et l'emploi et de la sécurité sociale, Agence Nationale de Soutien pour l'Emploi des Jeunes, « Création d'entreprises avec financement ».
- M.Y. BOUMGHAR, « La relation PME-Banque : Un essai de compréhension », Document de travail n°02/2006, Octobre 2006.

Sites internet

www.ons.dz, Consulté le **06.04.2016**.

http://www.memoireonline.com/04/12/5780/m_Lapport-des-petites-et-moyennes-entreprises-au-developpement-economique-de-la-RDC9.html#toc24, Consulté en **03.2016**.

<http://www.blog.saeed.com/2011/03/contribution-petite-et-moyenne-entreprise-developpement-economique/>, Consulté en **04.2016**.

<http://www.algerie-monde.com/actualite/article4490.html>, Consulté en **04.2016**.

Annexe N° 01 : Questionnaire adressé aux responsables des PME de la wilaya de Bejaïa

Monsieur,

Dans le cadre de préparation d'un mémoire de fin de cycle, en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences économiques, option : Monnaie, Banque et Environnement International, Université ABDERRAHMANE MIRA de Bejaïa, sous la thématique « Etude des contraintes relatives au financement bancaire des PME en Algérie », nous souhaitons enrichir notre recherche par une enquête de terrain auprès de quelques PME algériennes.

A cet effet, nous vous prions de bien vouloir nous aider à la réalisation de notre travail en remplissant le questionnaire.

Nous tenons à vous assurer monsieur, pour que nous nous engageons à garder l'anonymat de vos réponses.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

M^{elles} ALIOUA Kahina et LAIB Hassiba

A) Profil de l'entreprise

1. Dénomination de l'entreprise :
2. Siège social
3. La forme juridique de l'entreprise
 - Entreprise Unipersonnelle A Responsabilité Limitée (EURL)
 - Société A Responsabilité Limitée (SARL)
 - Société en Non Collectif (SNC)
 - Société Par Action (SPA)
 - Autre :
4. La nature de l'entreprise
 - Publique
 - Privée
 - Artisanale
5. Le secteur d'activité de l'entreprise
 - Bâtiment et travaux publiques
 - Matériel de construction
 - Industrie
 - Agriculture et pêche
 - Transport
 - Industrie agro-alimentaire
 - Tourisme
 - Commerce
 - Artisanat
 - Autre :
6. Année d'inscription au registre de commerce :
7. Nombre d'employés
 - 1 à 9
 - 10 à 49
 - 50 à 250
 - Plus de 250
8. Quel était le chiffre d'affaire réalisé durant l'année 2015 ?
.....DA
9. Quel était le total du bilan de l'entreprise pour l'année 2015 ?
.....DA

B) Informations sur le financement de l'entreprise

10. Arrivez-vous à financer vos besoins par vos propres fonds (autofinancement) ?

- Oui
- Non

11. Recourez-vous au financement bancaire ?

- Oui
- Non

12. Au niveau de quelle banque avez-vous sollicité votre crédit ?

- Crédit Populaire Algérien (CPA)
- Banque de Développement Local (BDL)
- Banque d'Agriculture et du Développement Rural (BADR)
- Banque Nationale d'Algérie (BNA)
- Autres :

13. Sur quel critère est basé le choix de votre banque ?

- Statut juridique (publique ou privé)
- Recommandations
- Expérience passée
- Analyse des conditions de la banque
- Relations personnelles
- Autres :

14. Quel est le type de crédit bancaire demandé ?

- Crédit d'investissement
- Crédit d'exploitation
- Crédit bail

15. La durée de remboursement est :

- Courte (moins de 2 ans)
- Moyenne (de 2 ans à 7 ans)
- Longue (plus de 7 ans)

16. Le montant demandé est :

.....DA

17. Avez-vous obtenu le crédit demandé ?

- Oui
- Non

18. Jugez-vous que les taux d'intérêt soient élevés ?

- Oui
- Non

19. Les banques vous ont-t-elles exigé des garanties ?

- Oui
- Non

20. Comment jugez-vous ces garanties ?

- Excessives
- Adéquates
- Faibles

21. Comment trouvez-vous la durée d'étude du dossier de crédit ?

- Excessive
- Adéquate
- Courte

22. Quel est votre point de vue sur la bureaucratie dans l'opération d'octroi de crédit bancaire ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

23. Dans le cas de refus d'octroi de crédit, veuillez indiquer les raisons ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

24. Avez-vous bénéficié des mesures d'aides offertes par l'Etat ?

Oui

Non

Si Oui, veuillez indiquer le type :

ANSEJ

ANGEM

ANDI

CNAC

25. Selon vous, quelles sont les difficultés rencontrées quant à l'accès au financement de la PME ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

26. Pouvez-vous faire des suggestions pour améliorer l'accès des PME au financement ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Annexe N°02 : Tableau représentant la répartition des PME enquêtées par forme juridique

| Forme juridique de la PME | Nombre des PME enquêtées | Pourcentage |
|----------------------------------|---------------------------------|--------------------|
| EURL | 4 | 8,7% |
| SARL | 17 | 36,96% |
| SNC | 6 | 13,04% |
| SPA | 8 | 17,39% |
| Autres | 11 | 23,91% |
| Total | 46 | 100% |

Source : Elaboré par nous même à partir des résultats de l'enquête.

Annexe N°03 : Tableau représentant la répartition des PME enquêtées selon l'âge

| Année de création des PME enquêtées | Nombre des PME enquêtées | Pourcentage |
|--|---------------------------------|--------------------|
| Avant 1988 | 5 | 14,7% |
| Entre 1989 et 1999 | 5 | 14,7% |
| A partir de 2000 | 24 | 70,59% |
| Total | 34 | 100% |

Source : Elaboré par nous même à partir des résultats de l'enquête.

Annexe N°04 : Tableau représentant la répartition des PME enquêtées par secteur d'activité

| Secteur d'activité de la PME | Nombre des PME enquêtées | Pourcentage |
|-------------------------------------|---------------------------------|--------------------|
| Bâtiments et travaux publics | 10 | 21,74% |
| Matériel de construction | 2 | 4,35% |
| Industrie | 6 | 13,04% |
| Agriculture et pêche | 0 | 0 |
| Transport | 4 | 8,7% |
| Industrie agro-alimentaire | 10 | 21,74 |
| Tourisme | 2 | 4,35% |
| Commerce | 4 | 8,7% |
| Artisanat | 1 | 2,17% |
| Autres | 7 | 15,22% |
| Total | 46 | 100% |

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête.

Annexe N°05 : Tableau représentant le nombre des PME enquêtées ayant ou pas une capacité d'autofinancement.

| Capacité d'autofinancement des PME | Nombre des PME enquêtées | Pourcentage |
|---|---------------------------------|--------------------|
| Oui | 13 | 28,26% |
| Non | 33 | 71,74% |
| Total | 46 | 100% |

Source : Réalisé par nous même à partir des résultats de l'enquête.

**Annexe N°06 : Tableau représentant le nombre des PME enquêtées
recourant ou non au financement bancaire.**

| PME sollicitant les banques | Nombre des PME enquêtées | Pourcentage |
|------------------------------------|---------------------------------|--------------------|
| Oui | 33 | 71,74% |
| Non | 13 | 28,26% |
| Total | 46 | 100% |

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête.

**Annexe N°07 : Tableau représentant les critères de choix de la banque par
les PME enquêtées**

| Critères de choix des banques de la part des PME | Nombre de PME enquêtées | Pourcentage |
|---|--------------------------------|--------------------|
| Statut juridique | 6 | 12,5% |
| Recommandations | 3 | 6,25% |
| Expériences passées | 11 | 22,92% |
| Analyse des conditions de la banque | 12 | 25% |
| Relations personnelles | 10 | 20,83% |
| Autres | 6 | 12,5% |
| Total | 48 | 100% |

Source : Elaboré par nous même à partir des résultats de l'enquête.

Annexe N°08 : Tableau représentant les différents types de crédits demandés par les PME enquêtées.

| Type de crédit | Nombre des PME enquêtées | Pourcentage |
|-------------------------|--------------------------|-------------|
| Crédit d'investissement | 25 | 55,55% |
| Crédit d'exploitation | 13 | 28,88% |
| Crédit bail | 7 | 15,55% |
| Total | 45 | 100% |

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête.

Annexe N°09 : Tableau représentant les montants des crédits demandés par les PME enquêtées.

| Montant demandé | Nombre des PME enquêtées | Pourcentage |
|------------------------|--------------------------|-------------|
| Moins de 5 millions DA | 7 | 35 |
| Plus de 5 millions DA | 10 | 50 |
| Variable | 3 | 15 |
| Total | 20 | 100% |

Source : Elaboré par nous même à partir des résultats de l'enquête.

Annexe N°10 : Tableau représentant l'appréciation des PME enquêtées sur les taux d'intérêts appliqués par les banques.

| Haut des taux d'intérêts | Nombre des PME enquêtées | Pourcentage |
|--------------------------|--------------------------|-------------|
| Oui | 22 | 70,97% |
| Non | 9 | 29,03% |
| Total | 31 | 100% |

Source : Réalisé par nous même à partir des résultats de l'enquête.

Annexe N°11 : Tableau représentant l'exigence ou non par les banques des garanties aux PME enquêtées

| Exigence des garanties | Nombre des PME enquêtées | Pourcentage |
|------------------------|--------------------------|-------------|
| Oui | 26 | 81,25% |
| Non | 6 | 18,75% |
| Total | 32 | 100% |

Source : Elaboré par nous même à partir des résultats de l'enquête.

Annexe N°12 : Tableau représentant le jugement porté par les dirigeants des PME enquêtées sur les garanties exigées par les banques.

| Jugement des garanties | Nombre des PME enquêtées | Pourcentage |
|------------------------|--------------------------|-------------|
| Excessives | 15 | 57,7% |
| Adéquates | 10 | 38,46% |
| Faibles | 1 | 3,84% |
| Total | 26 | 100% |

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête.

Annexe N°13 : Tableau représentant le jugement porté par les dirigeants des PME enquêtées sur de la durée d'étude du dossier de demande de crédit.

| Durée d'étude du dossier | Nombre des PME enquêtées | Pourcentage |
|---------------------------------|---------------------------------|--------------------|
| Excessive | 15 | 48,39% |
| Adéquate | 10 | 32,26% |
| Courte | 6 | 19,35% |
| Total | 31 | 100% |

Source : Réalisé par nous même par les résultats de l'enquête.

Annexe N°14 : Tableau représentant le nombre des PME enquêtées bénéficiant ou non des mesures d'aide offertes par l'Etat

| PME bénéficiant des mesures d'aide par l'Etat | Nombre des PME enquêtées | Pourcentage |
|--|---------------------------------|--------------------|
| Oui | 17 | 39,53% |
| Non | 26 | 60,47% |
| Total | 43 | 100% |

Source : Elaboré par nous même à partir des résultats de l'enquête.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

❖ Liste des tableaux

| | | |
|---------------------|---|----|
| Tableau N°01 | La classification des PME en Algérie..... | 5 |
| Tableau N°02 | La classification européenne des PME..... | 6 |
| Tableau N°03 | Evolution de la population de la PME en Algérie (2001-2013)..... | 30 |
| Tableau N°04 | Evolution des PME privées par secteurs d'activité..... | 31 |
| Tableau N°05 | Contribution des PME à la création de l'emploi (2012-2013)..... | 33 |
| Tableau N°06 | Contribution des PME au PIB (2007-2011)..... | 34 |
| Tableau N°07 | Climat des affaires en Algérie, Maroc et Tunisie (2014-2015)..... | 39 |
| Tableau N°08 | Effectif global des PME de la wilaya de Bejaïa (2015)..... | 47 |
| Tableau N°09 | Evolution du nombre de PME de la wilaya de Bejaïa (2011-2015) | 48 |
| Tableau N°10 | Mouvements des PME privées par tranches d'effectifs (2015)..... | 48 |
| Tableau N°11 | Répartition des PME privées par secteur d'activité (2015)..... | 49 |
| Tableau N°12 | Implantation territoriale des PME dans la wilaya de Bejaïa (2014-2015).... | 50 |
| Tableau N°13 | Répartition des PME enquêtées par nature..... | 55 |
| Tableau N°14 | Répartition des PME enquêtées selon le nombre d'effectif..... | 57 |
| Tableau N°15 | Le chiffre d'affaire des PME enquêtées réalisé au cours de l'année 2015.... | 57 |
| Tableau N°16 | Le total du bilan des PME enquêtées réalisé au cours de l'année 2015..... | 58 |
| Tableau N°17 | Les différents établissements bancaires sollicités par les PME enquêtées.... | 60 |
| Tableau N°18 | La durée de remboursement de crédit des PME enquêtées..... | 62 |
| Tableau N°19 | Le degré de réussite des PME enquêtées dans l'obtention de crédit demandé..... | 64 |
| Tableau N°20 | Les dispositifs de soutien de l'Etat sollicités par les PME enquêtées..... | 67 |

❖ Listes des figures

| | | |
|--------------------|---|----|
| Figure N°01 | Les sources de financement des PME..... | 18 |
| Figure N°02 | Répartition des PME enquêtées par forme juridique..... | 54 |
| Figure N°03 | Répartition des PME enquêtées par secteur d'activité..... | 56 |
| Figure N°04 | Répartition des PME enquêtées par âge..... | 56 |
| Figure N°05 | Capacité d'autofinancement des PME enquêtées..... | 59 |
| Figure N°06 | Recours des PME enquêtées au financement bancaire..... | 60 |
| Figure N°07 | Critères de choix de la banque par les PME enquêtées..... | 61 |
| Figure N°08 | Types de crédits demandés par les PME enquêtées..... | 62 |
| Figure N°09 | Montants des crédits demandés par les PME enquêtées..... | 63 |
| Figure N°10 | Appréciation des PME enquêtées sur les taux d'intérêts appliqués par les banques..... | 64 |
| Figure N°11 | Exigence des garanties par les banques sur les PME enquêtées..... | 65 |
| Figure N°12 | Appréciation des PME enquêtées sur les garanties exigées par les banques.... | 65 |
| Figure N°13 | Durée d'étude du dossier de demande de crédit..... | 66 |
| Figure N°14 | Nombre de PME enquêtées financées par l'Etat..... | 66 |

TABLE DE MATIERES

| | |
|--|----------|
| Introduction générale..... | 1 |
| Chapitre I : La PME et son rôle dans l'économie..... | 4 |
| Introduction..... | 4 |
| Section 1 : Généralités sur les PME..... | 5 |
| 1.1 Définition de la PME..... | 5 |
| 1.1.1-Définition de la PME en Algérie..... | 5 |
| 1.1.2-Définition de l'Union Européenne..... | 6 |
| 1.2 Les critères de définition des PME..... | 6 |
| 1.2.1-Les critères quantitatifs..... | 7 |
| 1.2.1.1-Le nombre d'employés..... | 7 |
| 1.2.1.2-Le chiffre d'affaire..... | 7 |
| 1.2.1.3-Le total de bilan..... | 7 |
| 1.2.1.4-Le capital investi..... | 7 |
| 1.2.1.5-Les actifs immobilisés..... | 7 |
| 1.2.2-Les critères qualitatifs..... | 7 |
| 1.2.2.1-L'âge et la taille..... | 7 |
| 1.2.2.2-Le système technique..... | 8 |
| 1.2.2.3-L'environnement..... | 8 |
| 1.2.2.4-Le pouvoir..... | 8 |
| 1.3 La typologie et les caractéristiques des PME..... | 9 |
| 1.3.1-La typologie des PME..... | 9 |
| 1.3.1.1-La classification suivant la nature des produits..... | 9 |
| 1.3.1.2-La classification selon l'orientation de l'entreprise..... | 10 |
| 1.3.1.3-La classification selon le domaine d'activité..... | 10 |
| 1.3.1.4-La classification selon la forme juridique..... | 11 |
| 1.3.2-Les caractéristiques des PME..... | 13 |
| 1.3.2.1-Un rôle économique important..... | 13 |

| | |
|--|-----------|
| 1.3.2.2-Les spécificités du management des PME..... | 14 |
| Section 2 : Le financement des PME..... | 15 |
| 2.1 Identification des besoins de financement des PME..... | 15 |
| 2.1.1-Les besoins liés au cycle d'investissement..... | 15 |
| 2.1.1.1-La notion de l'investissement..... | 15 |
| 2.1.1.2-La notion du cycle de l'investissement..... | 15 |
| 2.1.1.3-Les besoins de financement relatifs au cycle d'investissement..... | 16 |
| 2.1.2-Les besoins liés au cycle d'exploitation..... | 16 |
| 2.1.2.1-La notion du cycle d'exploitation..... | 16 |
| 2.1.2.2-Les besoins de financement relatifs au cycle d'exploitation..... | 16 |
| 2.1.2.3-La notion de Besoin en Fonds de Roulement..... | 17 |
| 2.2 Les sources de financement des PME..... | 17 |
| 2.2.1-Le financement par fonds propres..... | 18 |
| 2.2.2-Le financement par quasi-fonds propres..... | 19 |
| 2.2.3-Le financement par endettement..... | 20 |
| Section 3 : Le rôle des PME dans l'économie..... | 21 |
| 3.1 La PME, facteur de création d'emploi..... | 21 |
| 3.2 La PME, facteur de croissance économique..... | 22 |
| 3.3 La PME, moteur de développement régional et base d'équilibre..... | 22 |
| 3.4 La PME, facteur de promotion sociale..... | 22 |
| 3.5 La PME, facteur de souplesse et de renouvellement industriel..... | 23 |
| 3.6 La PME, base de la sous-traitance..... | 23 |
| Conclusion..... | 24 |
| Chapitre II : La place de la PME en Algérie..... | 25 |
| Introduction..... | 25 |
| Section 1 : Aperçu global sur le secteur de la PME en Algérie..... | 26 |
| 1.1 Genèse et développement de la PME en Algérie..... | 26 |
| 1.1.1-La période de 1962 à 1982..... | 26 |
| 1.1.2-La période de 1982 à 1988..... | 27 |

| | |
|--|-----------|
| 1.1.3-LA période de 1988 à nos jours..... | 28 |
| 1.2 Evolution de la population globale de la PME en Algérie..... | 29 |
| 1.2.1-Evolution de la population des PME par secteur d'activité..... | 30 |
| 1.2.2-Répartition et évolution des PME privées par secteurs d'activités dominants..... | 31 |
| 1.3 Les caractéristiques des PME algériennes..... | 32 |
| Section 2 : Le rôle des PME dans l'économie algérienne..... | 33 |
| 2.1 Le rôle des PME dans la création de l'emploi..... | 33 |
| 2.2 Le rôle des PME dans la création du PIB..... | 34 |
| 2.3 Le rôle des PME dans la distribution des revenus..... | 35 |
| Section 3 : Les contraintes de développement des PME en Algérie et les solutions préconisées..... | 35 |
| 3.1 Les contraintes liées au développement de la PME en Algérie..... | 35 |
| 3.1.1-Les contraintes découlant des activités informelles dites sous-terraines..... | 35 |
| 3.1.2-Les contraintes relatives au marché de travail..... | 36 |
| 3.1.3-Les contraintes liées au foncier industriel..... | 36 |
| 3.1.4-Les contraintes d'ordre administratif et judiciaire..... | 37 |
| 3.1.5-Les contraintes d'accès au financement..... | 37 |
| 3.2 L'environnement des affaires en Algérie comparativement aux autres pays..... | 38 |
| 3.2.1-Vue d'ensemble..... | 38 |
| 3.2.2-Analyse par indicateur..... | 39 |
| 3.3 Les mesures d'aide et de soutien à la promotion de la PME algérienne..... | 42 |
| 3.3.1-L'Agence Nationale de Soutien pour l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)..... | 42 |
| 3.3.2-L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM)..... | 43 |
| 3.3.3-L'Agence Nationale du Développement de l'Investissement (ANDI)..... | 44 |
| 3.3.4-La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)..... | 44 |
| Conclusion..... | 46 |
| Chapitre III : Etude empirique sur la problématique de financement bancaire des PME de la wilaya de Bejaïa..... | 47 |
| Introduction..... | 47 |
| Section 1 : Situation des PME de la wilaya de Bejaïa..... | 48 |

| | |
|--|-----------|
| 1.1 Population des PME de la wilaya de Bejaïa..... | 48 |
| 1.1.1-Effectif global des PME de la wilaya de Bejaïa..... | 48 |
| 1.1.2-Evolution du nombre des PME dans la wilaya de Bejaïa..... | 48 |
| 1.2 Mouvement et répartition des PME dans la wilaya de Bejaïa..... | 49 |
| 1.2.1-Mouvement des PME privées par tranche d'effectifs..... | 49 |
| 1.2.2 Répartition des PME privées par secteur d'activité..... | 50 |
| 1.2.3 Répartition spatiale des PME..... | 50 |
| Section 2 : Présentation de la méthodologie de l'enquête..... | 52 |
| 2.1 Population et le déroulement de l'enquête..... | 52 |
| 2.1.1-Méthodologie de l'enquête..... | 53 |
| 2.1.1.1-Outil de l'enquête..... | 53 |
| 2.1.1.2-L'échantillonnage..... | 54 |
| 2.2 Difficultés et problèmes rencontrés..... | 54 |
| Section 3 : Analyse et interprétation des résultats de l'enquête..... | 55 |
| 3.1 Caractéristiques des PME enquêtées..... | 55 |
| 3.1.1-La forme juridique de l'entreprise..... | 55 |
| 3.1.2-La nature de l'entreprise..... | 56 |
| 3.1.3-Le secteur d'activité de l'entreprise..... | 56 |
| 3.1.4-L'âge de l'entreprise..... | 57 |
| 3.1.5-Le nombre d'employés de l'entreprise..... | 58 |
| 3.1.6-Le chiffre d'affaire de l'entreprise..... | 58 |
| 3.1.7-Le total du bilan de l'entreprise..... | 59 |
| 3.2 Informations sur le financement de l'entreprise..... | 60 |
| 3.2.1-Le financement des PME par les banques..... | 60 |
| 3.2.1.1-La capacité d'autofinancement des entreprises..... | 60 |
| 3.2.1.2-Le recours des entreprises au financement bancaire..... | 60 |
| 3.2.1.3-Les différents établissements bancaires sollicités par les PME..... | 61 |
| 3.2.1.4-Les critères de choix de la banque par les PME..... | 62 |
| 3.2.1.5-Le type de crédit bancaire demandé..... | 62 |

| | |
|--|-----------|
| 3.2.1.6-La durée de remboursement de crédit..... | 63 |
| 3.2.1.7-Le montant du crédit demandé..... | 64 |
| 3.2.2 Les contraintes rencontrées par les PME pour le financement bancaire..... | 64 |
| 3.2.2.1-Obtention ou non du crédit demandé..... | 65 |
| 3.2.2.2-Appréciation des taux d'intérêt appliqués par les banques..... | 65 |
| 3.2.2.3-Exigence de garanties par les banques..... | 66 |
| 3.2.2.4-Appréciation de garanties par les banques..... | 66 |
| 3.2.2.5-Appréciation de la durée d'étude du dossier de demande de crédit..... | 67 |
| 3.2.2.6-Les PME bénéficiant des mesures d'aides par les dispositifs publics..... | 67 |
| 3.2.2.7-Les dispositifs de soutien de l'Etat sollicités par les PME..... | 68 |
| 3.2.2.8-Appréciation des questions ouvertes..... | 68 |
| Conclusion..... | 73 |
| Conclusion générale..... | 74 |
| Annexes..... | 76 |
| Liste des illustrations..... | 88 |
| Bibliographie..... | 90 |

Résumé

Nous avons essayé dans ce travail d'explorer la problématique de financement bancaire des PME en s'interrogeant sur les difficultés entravant cette catégorie d'entreprises pour avoir un crédit bancaire, afin de financer ses différents besoins. Pour apporter des éléments de réponse à notre problématique, nous avons effectué une enquête de terrain auprès d'un échantillon de PME au niveau de la wilaya de Bejaïa. Au terme de cette enquête, nous avons constaté que la contrainte de financement réside dans les pratiques bureaucratiques, la lenteur des démarches administratives et le niveau élevé des garanties et des taux d'intérêt.

Mots clés : PME, Banque, Financement bancaire, Contraintes.

Summary

We tried in this work to explore the issue of bank finance for SME, reflecting on the difficulties affecting this category of business for a bank loan to finance its various needs. To provide answers to our problems, we conducted a field survey of a sample of SME in the wilaya of Bejaia. In this investigation, we found that the financing constraint is bureaucratic practices. The administrative procedures are slow and the level of guarantees and interest rates is high.

Keywords : SME, Bank, Bank Credit, Constraints.

ملخص

من خلال هذا العمل، حاولنا الإجابة على الإشكالية المتعلقة بالتمويل المصرفي للمؤسسات الصغيرة و المتوسطة، باستطلاعنا على الصعوبات التي تعيق هذه الفئة من المؤسسات للحصول على قرض مصرفي من أجل تمويل احتياجاتها المختلفة. للإجابة على الإشكالية المطروحة، تطرقنا إلى عمل تحقيق (استجواب) في الميدان، يشمل عينة من المؤسسات الصغيرة و المتوسطة، وذلك على مستوى ولاية بجاية. من خلال هذا التحقيق، استنتجنا أن عوائق التمويل تكمن في الأعمال البيروقراطية و ثقل في الإجراءات الإدارية و أيضا الإرتفاع في مستوى الضمانات و معدل الفائدة.

الكلمات المفتاحية : المؤسسة الصغيرة و المتوسطة ؛ البنك، التمويل المصرفي، العوائق.